



# **XENOPHON**

## **Les Cahiers d'EPEE**

*Cahier n°18*  
*Septembre - Décembre 2010*

**EPEE, société de conseil en intelligence stratégique,  
accompagne le développement international des entreprises européennes.  
EPEE déploie ses activités autour de quatre pôles complémentaires:**

- INFLUENCE**
- ANALYSE PAYS ET RENSEIGNEMENT ECONOMIQUE**
- PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'ENTREPRISE**
- PREPARATION A LA GESTION DES CRISES**

# **SOMMAIRE**

## **L'EDITORIAL :**

« Frontière, quand tu nous tiens ! »

## **L'ANALYSE GEOPOLITIQUE**

**La perte de l'influence française en Afrique subsaharienne : mythe ou réalité ?**

*Par Anne-Sophie Pauliat*

## **L'ANALYSE ECONOMIQUE :**

**Réflexions sur l'aide publique française au développement**

*Par Guy Michel*

## **UN REGARD SUR...**

**Les sociétés militaires privées : sortir de la schizophrénie**

*Par Georges-Henri Bricet des Vallons*

## **ILS EN ONT PARLE**

- › Stratégies d'influence en appui aux opérations militaires
- › L'influence française à Bruxelles
- › Le chiisme
- › Le défi du renseignement
- › Actualité et perspectives des migrations
- › Fonction publique et dépense publique
- › Production et trafic mondial de cocaïne : les chiffres qui dérangent
- › Communiquer "en" et "sur" les Opex
- › L'avenir de la filière française du nucléaire civil

## **ILS L'ONT FAIT**

- › La première revue de géopolitique par les cartes...

## NOTES DE LECTURE

### Intelligence économique, renseignement et influence

- **Le lobbying. Portraits croisés**, de Viviane de Beaufort
- **Renseignement et espionnage dans la Rome antique**, de Rose Mary Sheldon

### Prévention et gestion des risques

- **Les risques, subir ou prévenir ?**, de Valentine Erné-Heintz
- **Les nouveaux pirates de l'entreprise**, de Bertrand Monnet et Philippe Véry
- **Le guide médical-santé du voyageur**, de Véronique Warnod

### Relations internationales et mondialisation

- **L'Afrique en face**, de Vincent Hugué
- **Les diplomates. Derrière la façade des ambassades de France**, de Franck Renaud
- **Glossaire anglais-français du jargon diplomatique**, de Jérôme Belinga

### Géopolitique et conflits

- **Géopolitiques, manuel pratique**, de Patrice Gourdin
- **Géopolitique de l'Afrique de l'Ouest**, sous la direction de Sophie Clairet

### Terrorisme et criminalité

- **Emeutes, terrorisme, guérilla...**, de Loup Francart et Christian Piroth

### Economie et Gestion d'entreprise

- **Les mers de l'incertitude. Diriger en lâchant prise**, de Robert Branche
- **La coopération, enjeux et stratégies**, d'Estelle Pellegrin-Boucher
- **Guide pratique du droit du travail**, collectif sous l'autorité du Ministère du Travail

### Marchés émergents

- **Les pays baltes, un voyage-découverte**, d'Antoine Jacob
- **L'Afrique du Sud, une nation à réinventer**, de Paul Coquerel

### Sciences et techniques

- **Méthodologie de la cartographie**, d'Anne Battistoni-Lemière, Anne Le Fur et Alain Nonjon

### Civilisations et cultures

- **Le désir de français dans le monde**, d'Axel Maugey

### Débats publics, débats d'idées

- **Petit traité des vertus réactionnaires**, d'Olivier Bardolle

### Histoire contemporaine

- **Le prix de rester humain**, d'Azam Hadj Heydari

### Et aussi...

- **Histoire de la Pologne**, de Jerzy Lukowski et Hubert Zawadzki
- **La guerre russo-japonaise 1904-1905**, de Bernard Crochet et Gérard Piouffre
- **Mines et déminage**, de Pierre Dufour

## L'EDITORIAL

### **FRONTIERE, QUAND TU NOUS TIENS !**

Situé à l'aplomb de la source du Wazzani, le village de Ghajar constitue l'extrême nord du « doigt de la Galilée », à une dizaine de kilomètres de la ville israélienne de Kiryat Shmona. Les villageois de Ghajar sont Syriens par leur passeport, Israéliens par leur carte d'identité mais aussi pour les résidents de la partie nord, virtuellement Libanais !

Héritée de l'histoire, cette situation insolite <sup>1)</sup> nous rappelle avec éclat (et pacifiquement encore...) que les frontières existent toujours, qu'ils s'en creusent ou édifient de nouvelles tous les jours, entre des peuples comme entre des nations, et ce malgré le matraquage des « sans-frontiéristes » de tout crin, magnifiquement épinglés par Philippe Murray <sup>2)</sup>, et plus récemment par Régis Debray.

Les frontières, ce dernier ose justement en faire l'éloge, dans un petit livre <sup>3)</sup> qui ne passe pas inaperçu et connaît même un franc succès, semble t-il, alors que viennent d'être couronnés (sic) dans le tohubohu habituel les auteurs des prix littéraires de la rentrée... Tant mieux, car les réflexions de l'ancien militant à l'Union des étudiants communistes, ex-guérillero guevariste, aujourd'hui écrivain et médiologue <sup>4)</sup>, sur l'histoire, le sens et l'actualité des frontières – naturelles, politiques, linguistiques, psychologiques, sacrées... et ultimes – gagnent à être connues.

Loin des poncifs et des élucubrations de ceux qui, très minoritaires en nombre sur la planète, peuvent s'affranchir des frontières, et considérant que c'est en se dotant « d'une couche isolante, dont le rôle n'est pas d'interdire mais de réguler l'échange entre un dedans et un dehors » qu'un être vivant peut se former et croître, Debray établit d'abord un parallèle entre peau et frontière, « aussi loin du rideau étanche l'une et l'autre que celle-ci l'est du mur, qui interdit le passage quand elle (la frontière) le régule ».

Sans démarcation, borne, limite, frontière : pas de propriété, pas de demeure.

Est-il en effet besoin de remonter à Charles le Chauve, fixant en 843 les frontières du royaume de France, entre quatre rivières, pour convenir avec lui que le besoin de frontière va croissant, qu'on a jamais créé autant de frontières nouvelles que depuis 1945 (et pas seulement en Europe) et que là où il n'y a pas de frontières, il y a aussi, et plus souvent qu'ailleurs, la guerre. Il n'est que de constater qu'aux endroits de la mappemonde où il y a « du grisé dans l'entre-deux ou des pointillés qui se chevauchent (...) la parole est à la grenade, au plastic et aux machettes ».

On confond souvent à tort, écrit-il, frontière et mur. Car n'est-ce pas le contraire ? La frontière reconnaît l'autre, qui peut venir chez vous et vous chez lui, mais à certaines conditions. Et en un sens, estime-t-il encore, « la frontière est la meilleure amie du cosmopolitisme », et « la mondialisation une balkanisation ». Dès lors, la frontière, si elle est nécessaire, doit aussi être « passoire, qui contrôle, qui régule ». Sans elle, le rapport de force s'établit et c'est alors la loi de la jungle – où n'existe justement pas de frontières) qui prévaut.

On le suit aussi dans l'affirmation que « la frontière est le bouclier des humbles », de ceux dont elle est « le seul actif et la seule source de revenus » et pour qui le fort ne peut être partout chez lui. En 1668, La Fontaine n'en prévenait-il pas déjà les plus modestes, dans " *Le jardinier et son seigneur* <sup>5)</sup> " ?

Constatons avec le fabuliste et le médiologue, ce que la géopolitique confirme chaque jour : où il y a un faible et un fort, homme ou pays, le faible demande toujours une frontière cependant que le prédateur « déteste le rempart », et que « les pays qui se croient partout chez eux – n'est-ce pas le principe même de l'impérialisme ?, finissent mal ».

Ce que démontre le parallèle établi par Debray entre l'ancienne devise de Rome : "Aux autres peuples a été donné un territoire limité, la ville de Rome et le monde ont la même étendue" et l'intitulé de la première guerre des Etats-Unis contre le terrorisme : "Justice sans limites" qui, justement, a fait long feu...

Ainsi, la frontière, quelle qu'en soit la forme et la matérialité, bousculée ou percée, aimée ou détestée, reste une indispensable zone de contact, d'échanges et de confrontations, une nécessaire paroi d'équilibre qui unit autant qu'elle sépare, dont il serait plus dangereux que souhaitable de rêver l'abolition.

Cela valait bien un éloge.

*1) Parfaitement décrite, dans toutes ses dimensions dans un excellent article signé de Sébastien Pelissier, publié dans le dernier numéro de la très sérieuse revue de géopolitique **Moyen Orient** ([contact@areion.fr](mailto:contact@areion.fr)), qui consacre également, sous la plume de Matthieu Cimino, un autre article aux fermes "syro-libanaises" de Chebaa, emblématiques elles-aussi de la complexité du tracé des frontières. Et l'on aurait pu prendre aussi l'exemple du village de Wagha, à la frontière entre l'Inde et le Pakistan, ou encore ceux des villages de Sarigyugh et Berqaber, dans la région de Tavush, en Arménie, de Dalola, entre Tchad et Soudan, ou de Chek au nord-ouest du Kirghizistan, dont les portes avant des maisons sont du côté kirghize, tandis que les granges et les jardins sont sur le territoire ouzbek,... et tant d'autres encore.*

*2) En particulier dans son poème intitulé " Tombeau pour une touriste innocente ", désormais célèbre grâce à Fabrice Lucchini.*

*3) **Eloge des frontières**, aux éditions Gallimard, 95 pages. 7,90 €. ISBN 9782070131587.*

*4) **Néologisme** désignant l'étude des supports de transmission de message*

*5) « Petits Princes, videz vos débats entre vous.*

*De recourir aux Rois vous seriez de grands fous.*

*Il ne les faut jamais engager dans vos guerres,*

*Ni les faire entrer sur vos terres. »*

## L'ANALYSE GEOPOLITIQUE

### **LA PERTE DE L'INFLUENCE FRANÇAISE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : MYTHE OU REALITE ?**

*Par Anne-Sophie Pauliat*

L'annonce en juillet 2010 de la mort de Michel Germaneau, otage français enlevé quelques mois auparavant au Niger et détenu au Mali par le groupe Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI), puis l'enlèvement au mois de septembre de sept personnels de la société Areva, dont cinq Français, a remis tristement le continent africain à la une de l'actualité dans notre pays. Pour la première fois, un otage français, qui plus est un humanitaire, a été exécuté.

Le choc a été immense : l'opinion publique française découvrait à cette occasion que l'Afrique était devenue le nouveau terrain de la lutte contre le terrorisme islamiste, où ses ressortissants constituaient désormais des cibles, alors que le continent était, jusqu'à présent, souvent réduit à l'image d'anciennes colonies rongées, depuis la fin de la guerre froide, par des épidémies, de sanguinaires guerres civiles, jusqu'à des génocides.

La participation de forces françaises à une intervention menée par l'armée mauritanienne au Mali, pour tenter de délivrer Michel Germaneau quelques jours avant l'annonce officielle de son décès, est "une première" et témoigne peut-être d'une nouvelle ère dans les relations entre Paris et le continent africain. Si cette opération fut un échec, elle a peut-être constitué le signe d'une nouvelle attitude de la France, qui ne s'octroiera plus le droit d'intervenir seule et directement, mais en concertation et en appui de gouvernements locaux considérés comme souverains chez eux.

L'*establishment* des relations franco-africaines fait en effet l'objet d'une remise en question. L'actuel président de la République en avait fait l'un de ses thèmes de campagne. Il déclarait alors vouloir mettre un terme à la relation « paternaliste » que notre pays entretenait avec ce continent, qui, selon lui, ne serait plus applicable aux enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Ainsi, un processus de désengagement s'est amorcé au moment même où l'Afrique est courtisée par de nouveaux acteurs, pays émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, mais également, depuis peu, par les Etats-Unis. Alors que le continent africain devient le nouveau théâtre de la rivalité des puissances, la France ne semble plus lui accorder la première place, mais l'englobe dans l'ensemble plus vaste des pays qui le courtisent.

Erreur stratégique, fait accompli dû aux erreurs du passé, reflet d'une certaine perte d'influence de la France sur la scène internationale, ou indispensable redéfinition de liens asymétriques ?

#### **Les limites d'une rupture annoncée**

Depuis l'accès à l'indépendance de ses anciennes colonies, les liens entre la France et l'Afrique ont fait couler beaucoup d'encre, une relation que l'on pourrait qualifier de passionnelle. L'expression « Françafrique », à l'origine utilisée amicalement par Félix Houphouët-Boigny pour désigner les bonnes relations qu'il entretenait avec l'ancienne puissance coloniale, est devenue synonyme de diplomatie de l'ombre, de réseaux obscurs ou encore de soutien à des régimes autoritaires sur fond d'exploitation des ressources.

Là réside toute l'ambiguïté des rapports qu'entretient Paris avec le continent africain depuis plus d'un demi-siècle. Les liens qui unissent la France à une partie de l'Afrique restent étroits et denses et ne peuvent être reniés. Souffrant encore, semble-t-il, du complexe de culpabilité du colonisateur, Paris se retrouve dans une position délicate entre indifférence et ingérence. Le renouvellement des générations impose progressivement de relayer au rang de l'Histoire « l'Afrique de Papa »<sup>1</sup>.

En Afrique, « la France n'a pas les intentions et l'influence qu'on lui prête (...) Il nous faut analyser avec sérénité cette idée obsessionnelle que la relation entre l'Afrique et la France serait une relation d'exclusivité. On ne cesse de dire : "la France perd ses positions en Afrique". Ce vocabulaire n'est pas respectueux des Africains ! (...) Je ne vois pas la France dans une compétition pour savoir quel est celui qui aura la "meilleure place" en Afrique. L'Afrique est la patrie des Africains. ». Cet extrait du discours de Nicolas Sarkozy, alors candidat à l'élection présidentielle, à Cotonou en 2006, laissait entendre une politique de rupture.

Le début de son mandat a confirmé cette orientation par la voix du nouveau secrétaire d'Etat à la coopération, Jean-Marie Bockel, qui déclarait sans ambages, en 2008, vouloir « signer le décès de la Françafrique ». Un certain nombre de mesures étaient prises en ce sens, dont la dissolution de la cellule africaine de l'Elysée, symbole des réseaux Foccart, ou l'annonce, par le Président lors de sa visite en Afrique du Sud quelques semaines plus tard, de la renégociation des accords de défense, ainsi que le retrait partiel et progressif de nos forces pré-positionnées. La même année, le *Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale* annonçait l'avènement d'une réforme de grande ampleur dans ce domaine.

Malgré ces signes encourageants, le poids du passé a resurgi rapidement, imposant des limites à cette rénovation. Sous la « pression » de chefs d'Etats africains, le Président de la République se séparait de Jean-Marie Bockel. Et la presse commençait à souligner régulièrement (et encore aujourd'hui) le rôle de l'Elysée et des conseillers du Président dans la conduite directe de la diplomatie africaine de la France. La rupture annoncée peut donc être qualifiée de relative.

Le fait est que les relations franco-africaines ont été marquées par la continuité, du Général de Gaulle à Jacques Chirac, en passant par François Mitterrand. À chaque nouveau chef d'Etat, l'espoir d'une redéfinition annoncée a fait long feu. Depuis un demi-siècle, l'Afrique a toujours occupé une place importante dans la politique étrangère française. Considéré comme un instrument de puissance, le continent africain a longtemps participé au rayonnement international de la France. Siégeant au conseil de sécurité des Nations Unies, Paris s'est souvent appuyé sur le soutien des pays de "son pré carré", pour faire entendre sa position face aux géants soviétique et américain. À la chute du mur de Berlin, Jacques Chirac a poursuivi dans cette veine.

En parallèle, Paris a su, à maintes reprises, se faire l'avocate de la cause africaine, au sein des instances internationales, notamment en soutenant l'idée de l'obtention d'un siège permanent au conseil de sécurité pour un Etat africain, ou encore pour l'allocation d'aides internationales. Cet engagement n'est toutefois pas dénué d'intérêt. L'exemple de l'épisode du cycle de Doha est révélateur. Jacques Chirac y a défendu la cause des producteurs africains de coton et dénoncé les subventions américaines à ses agriculteurs. En plein débat sur l'intervention en Irak, au sujet de laquelle Paris et Washington étaient opposés, le Président français a ainsi pu contrer les Etats-Unis.

### **La dégradation de l'image de la France**

Le désengagement français de son ex-"pré carré" africain n'est-il pas avant tout synonyme d'une certaine perte d'influence de la France sur l'échiquier international ? Il est évident que Paris ne peut plus se permettre de se comporter comme une métropole, agissant à sa guise pour maintenir son intérêt. L'époque où elle tenait le rôle de gendarme et soutenait des régimes autoritaires, parfois en

---

<sup>1</sup> Elise Colette - *Jeune Afrique*, février 2007.

contrepartie de garanties commerciales et économiques, a profondément affecté son image. L'ambiguïté des relations qu'elle a entretenues avec ses anciennes colonies, souvent polémiques et entachées de scandales, la place dans une position délicate ou son action est presque systématiquement contestée.

Deux épisodes ont marqué les esprits et probablement participé à la dégradation de son image chez certains africains. Au Rwanda d'abord, lorsque le retrait des casques bleus et de l'armée française, à la demande de l'ONU, a laissé le champ libre aux auteurs du massacre, la France, qui avait soutenu le gouvernement Hutu élu s'est alors vue accusée de complicités de génocide par le gouvernement Tutsi de Paul Kagamé. Ces allégations ont toujours été niées par la France qui n'a d'ailleurs cessé de rappeler qu'elle avait obtenu d'intervenir et de s'interposer pour « mettre fin aux massacres partout où cela sera possible » (selon le mandat de l'ONU pour mener l'opération Turquoise), tout en reconnaissant très récemment « des erreurs d'appréciation et des erreurs politiques qui ont eu des conséquences absolument dramatiques »<sup>2</sup>.

La crise ivoirienne au début des années 2000 est un autre fait révélateur de la dégradation de l'image de la France en Afrique. Au point que l'évacuation forcée, en moins de vingt-quatre heures et sans pertes, de ses ressortissants menacés en Côte d'Ivoire, ainsi que l'image du désarroi de ces Français contraints de retourner (en abandonnant pour certains tous leurs biens) dans une mère patrie que beaucoup n'avaient jamais connue a pu faire écrire à eux journalistes connaissant bien l'Afrique, Antoine Glaser et Stephen Smith, qu'elles marquaient « le symbole de la fin de la présence française en Afrique »<sup>3</sup> (sic).

Ne souhaitant pas intervenir au départ, Paris est contraint de s'engager au nom des accords de défense, la rébellion du Nord étant soutenue par des éléments venus du Burkina Faso. La situation va cependant se retourner contre elle. Ses efforts de médiation pour trouver une issue au conflit sont mal perçus par les partisans du chef de l'Etat, Laurent Gbagbo, qui s'en prennent aux forces françaises. Le conflit s'envenime lorsque ces dernières sont très violemment prises à partie par des manifestants à Abidjan. Des coups de feu retentissent. L'armée française affirme avoir tiré en l'air pour se protéger. Laurent Gbagbo pour sa part fait état de vingt-deux morts (!). La France et ses ressortissants semblent alors ne plus être les bienvenus dans un pays où la population brandit des drapeaux américains en guise de protestation à l'égard de Paris.

Les événements en Côte d'Ivoire reflètent une perception africaine nouvelle de la politique française sur le continent. Lorsqu'elle intervient, "on" dénonce son ingérence voire son attitude néocolonialiste. En revanche si elle n'intervient pas, "on" lui reproche son indifférence et "on" lui rappelle sa responsabilité historique.

Consciente de cette problématique, la France en tire les leçons en redéfinissant les modalités de son intervention. D'une part, elle encourage l'africanisation des solutions et d'autre part privilégie une approche multilatérale sous l'égide des Nations Unies et de l'Union Européenne, conférant ainsi une légitimité indispensable à son action. L'africanisation s'accompagne d'un programme d'aide à la mise en place de forces africaines, le concept RECAMP, qui a vocation à former, équiper et entraîner grâce les futures forces de maintien de la paix.

Ainsi, l'image de la France « oscille entre attirance et répulsion dans (ses) anciennes colonies, au gré du soutien politique ou des interventions, militaires notamment, dont ont fait l'objet ces pays », affirment des diplomates français, en poste en Afrique, dans un rapport rédigé, à la demande du Quai d'Orsay, sur le sujet et dont le quotidien *Le Monde* a publié des extraits en 2007. Les officiels français ont pleinement conscience de cette dégradation qui s'accompagne d'une manifeste perte d'influence. Perte amplifiée par le fait que le continent est désormais courtisé par la Chine, l'Inde et le Brésil.

---

<sup>2</sup> Conférence de presse commune du président Nicolas Sarkozy avec le président du Rwanda Paul Kagamé à Kigali le 25 février 2010.

<sup>3</sup> Antoine Glaser et Stephen Smith – *Comment la France a perdu l'Afrique* – Calmann-Lévy, 2005.

## **L'émergence de nouveaux acteurs et partenaires**

Depuis le début du XXI<sup>ème</sup> siècle, dans un contexte de mondialisation, le continent africain suscite un regain d'intérêt de la part des grandes puissances et de pays émergents qui voient dans le berceau de l'humanité un potentiel économique et diplomatique majeur. De son côté, l'Afrique se voit proposer de nouveaux partenariats, sinon de nouvelles alliances. Si les motivations politiques diffèrent d'un pays à l'autre, l'accès aux ressources, notamment pétrolières, est une constante à l'heure où l'instabilité au Proche et Moyen-Orient impose une diversification des sources d'approvisionnement.

La fulgurante percée économique et diplomatique de la Chine, dont les limites ne sont pas l'objet de cet article, en est l'illustration la plus significative. Si les échanges que l'Empire du milieu entretient avec le continent ne sont pas nouveaux, force est de constater qu'ils se sont considérablement intensifiés en étant multipliés par vingt en dix ans. La Chine est, depuis l'année 2008, le deuxième partenaire commercial de l'Afrique, devant la France et derrière les Etats-Unis. Tous les secteurs sont concernés, hydrocarbures, BTP, infrastructures, télécommunications, et l'Afrique représente un marché considérable pour les produits chinois à bas coûts. Les échanges commerciaux s'élèvent à 100 milliards de dollars, mais ne représentaient en 2008 que 4,1% du commerce de la Chine.

L'originalité du jeu chinois, qui réside dans une fausse modestie lui permettant de se présenter comme un pays en développement traitant d'égal à égal avec ses partenaires africains, rencontre un franc succès auprès des dirigeants locaux. Ce succès est renforcé par une politique de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

En effet, la Chine, contrairement aux occidentaux, n'impose pas de conditions de bonne gouvernance pour concéder aides et prêts "à taux 0" (Pékin a promis 10 milliards de dollars de prêts lors du dernier forum sur la coopération sino-africaine qui s'est tenu à Charm el Cheikh en novembre 2009). Tous les pays peuvent en bénéficier, y compris des Etats mis au ban de la communauté internationale, comme le Zimbabwe et le Soudan. Pékin sait néanmoins soutenir ses alliés sur la scène internationale. Sa menace de veto, puis son abstention, lors du vote aux Nations Unies de la résolution visant à renforcer les sanctions à l'encontre du régime de Khartoum, ou encore la fourniture d'armes au président Robert Mugabe lors de la campagne électorale de 2008, en atteste.

La présence chinoise en Afrique n'est toutefois pas dénuée d'ambitions politiques et diplomatiques. L'isolement de Taiwan, qui a perdu en dix ans la plupart de ses alliés en Afrique (dont l'Afrique du Sud en 1998 et le Sénégal en 2005) ainsi que la démonstration d'une puissance chinoise défiant le géant américain font également partie des objectifs stratégiques de Pékin.

L'Afrique est l'un des théâtres de la rivalité sino-américaine qui se traduit par des accusations d'ingérence impérialiste d'un côté et de dénonciation d'alliances avec des pays « voyous » de l'autre. Longtemps en dehors des priorités américaines, les motivations diplomatiques des Etats-Unis resurgissent sur le continent depuis une dizaine d'années. Le traumatisme somalien atténué, Washington a (re)pris conscience du potentiel énergétique que constitue le continent africain. Aujourd'hui, 18% du pétrole importé par les Etats-Unis proviennent d'Afrique et dépassent les 17 % qu'ils achètent au Moyen Orient. Ces importations devraient atteindre 25% d'ici 2020. C'est sur ce terrain que l'affrontement indirect avec Pékin est le plus important, le tiers des importations de brut de l'empire du milieu provenant du continent africain.

Mais c'est certainement le volet de la lutte contre le terrorisme qui a le plus poussé les Etats-Unis à s'investir dans cette zone. La corne de l'Afrique et la zone sahélienne sont considérées comme les nouveaux terrains de la lutte contre Al-Qaida. Ainsi, Washington cherche à s'implanter militairement sur le continent. Le renforcement de la coopération militaire, l'ouverture de la première et unique base militaire américaine à Djibouti en 2002 et la création en 2007 d'un commandement dédié aux opérations africaines, Africom, en attestent. Les Etats-Unis se heurtent cependant aux réticences des gouvernements locaux.

Ainsi, Africom n'est pas parvenu à trouver refuge sur le continent et reste implanté en Allemagne malgré un effort diplomatique certain des Américains pour qu'il soit hébergé sur place. Pour asseoir son ambition et contrecarrer les accusations d'impérialisme, une véritable politique de séduction est mise en œuvre incluant un volet humanitaire de lutte contre la pauvreté et d'aide médicale aux populations.

Le continent africain est également courtisé par l'Inde qui souhaite élargir son influence diplomatique et économique et accéder à de nouvelles sources d'approvisionnement en hydrocarbures. Les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique ont considérablement augmenté et étaient estimés à 25 milliards de dollars en 2007. Au Zimbabwe, la société Global Steel a investi 400 millions de dollars pour rénover et gérer pour vingt ans la Zimbabwe Iron & Steel Company. Le groupe Mittal a obtenu un contrat pour la mise en valeur de mines de fer au Sénégal. L'Inde est le premier fournisseur de médicaments génériques de l'Afrique. La politique indienne consiste à privilégier la coopération et les transferts de technologie, nécessaires au développement local. Parallèlement, fournisseur important de casques bleus, New Delhi démontre par sa participation aux opérations de maintien de la paix son attachement à la bonne conduite des règles internationales. Les pays africains sont pour elle des alliés pouvant lui permettre d'asseoir son ambition internationale et l'aider à obtenir un siège permanent au conseil de sécurité des Nations Unies.

Le rayonnement international et l'obtention d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies est également l'un des *leitmotivs* du renforcement des échanges avec le Brésil amorcé par le président Lula, pour qui le continent africain (dont est originaire près de la moitié de sa population) est, depuis sa réélection en 2002, au cœur de sa stratégie Sud-Sud. Si les matières premières ne constituent pas un enjeu pour un pays dont les sous-sols sont extrêmement riches, les échanges commerciaux sont en revanche en constante croissance: ils sont passés de 5 milliards de dollars en 2002 à plus de 30 en 2009 ! Petrobras compte investir 3 milliards de dollars d'ici à 2013 dans des projets pétroliers, notamment en Angola et au Nigeria. Vale, leader mondial dans la production de minerai de fer, a ainsi mis plus d'un milliard de dollars sur la table pour une mine de charbon au Mozambique, ce qui laisse à penser qu'il s'agit là d'un partenariat à très long terme. Et l'on notera enfin, en parlant d'influence, qu'une vingtaine de nouvelles ambassades du Brésil ont été ouvertes depuis 2005, et que l'ex-président Lula a été l'invité du dernier sommet de l'Union Africaine, en juillet dernier en Libye.

Avec l'émergence de ces nouveaux acteurs, la France perd des marchés face à la concurrence. Alors que les investissements chinois pour le développement du continent africain se multiplient, Paris diminue son soutien en réduisant constamment son budget destiné à l'aide publique au développement. En effet, l'aide de la république populaire de Chine est investie dans le financement de projets d'infrastructures (routes, ponts, barrages, hôpitaux, bâtiments publics, télécommunications), mais est souvent subordonnée à des contrats d'exploitation des ressources.

En parallèle, les populations africaines acceptent de moins en moins que l'exploitation de leurs richesses ne soit pas synonyme de développement économique et dénoncent les profits réalisés depuis des décennies par les entreprises françaises sans que leurs conditions de vie ne s'améliorent.

S'il est difficile pour les entreprises hexagonales de concurrencer les offres à bas coûts des sociétés chinoises, Total, Areva, Bolloré, Alstom et beaucoup d'autres sont toujours très présentes sur le continent, même si les modalités de certains contrats sont renégociées comme en témoigne l'exemple d'Areva au Niger. La société a perdu, en 2007, son monopole sur l'exploitation de l'uranium, monopole qu'elle détenait depuis 40 ans.

### **Refonder le partenariat franco-africain ?**

L'Afrique est ainsi devenue le nouveau théâtre de la compétition commerciale et des guerres d'influence des puissances traditionnelles et émergentes. Force est de constater que l'arrivée de ces nouveaux acteurs profite à une Afrique en développement où commence enfin à émerger une classe moyenne. En parallèle, l'intérêt porté à ce continent lui confère un réel rôle diplomatique sur la scène

internationale, chacun recherchant le soutien de ses Etats pour satisfaire son ambition. À l'afropessimisme des années 90, succède en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle l'afro-optimisme.

Si, depuis la fin de la guerre froide, la France a progressivement perdu de sa superbe sur le continent africain, elle reste néanmoins un acteur politique et économique majeur dans la zone francophone tout en étant toujours marginale en Afrique anglophone et lusophone. Paris souhaite aujourd'hui élargir son partenariat à l'ensemble du continent, mais se heurte à une concurrence accrue de nouveaux acteurs.

La refondation/rénovation du partenariat franco-africain souhaité par Nicolas Sarkozy tarde à se concrétiser, alors que de mauvaises habitudes demeurent. Un certain désengagement politique associé à la dégradation de l'image française, s'accompagne d'une perte d'influence évidente.

A cela il convient d'ajouter la baisse de la coopération et des échanges culturels, véritable outil au service d'une politique d'influence. La politique d'immigration de la France rend de plus en plus difficile l'obtention de visa étudiant et pousse les élites africaines à privilégier le Canada, les Etats-Unis et même la Chine, pour assurer leur formation.

Ce qui est certain, et de bon augure, c'est la volonté affichée d'une nouvelle génération d'Africains de privilégier un partenariat plus équitable où l'intérêt de la France, ou plus précisément de « certains intérêts français », ne prime plus.

**Anne-Sophie PAULIAT**

*Titulaire d'un DEA de relations internationales, spécialisation étude des conflits, de l'université de Paris IV Sorbonne (mention TB) ainsi que d'un Master en communication, Anne-Sophie Pauliat ([aspauliat@free.fr](mailto:aspauliat@free.fr)) a travaillé pendant plusieurs années au ministère français de la Défense où elle a exercé différentes fonctions : analyste média en charge des questions africaines, elle a ensuite occupé le poste d'analyste rédacteur en relations internationales, avant d'être chargée de mission dans le domaine de la non-prolifération.*

*Dans le cadre de ses fonctions, elle a été amenée à représenter la France au sein de plusieurs groupes de travail de l'OTAN et de l'UE. Elle a également été observatrice électorale auprès de l'OSCE en Géorgie.*

## L'ANALYSE ECONOMIQUE

### REFLEXIONS SUR L'AIDE PUBLIQUE FRANÇAISE AU DEVELOPPEMENT

*Par Guy Michel*

*Un rapport et trois ouvrages récemment parus nous donnent l'occasion, avec l'expertise complice et amicale de **Guy MICHEL**, économiste, spécialiste de l'économie du développement, de porter un regard, désabusé sinon amer, **sur l'aide française au développement**, dans tous ses états passé, présents... et futurs si tant est que les perspectives dans ce domaine soient claires ou affirmées.*

**Le rapport**, tout d'abord, est celui **de l'Agence Française de Développement**, précisément son « Rapport annuel d'activité 2009 », dont il ressort que si le champ de celle-ci est élargi, ses priorités sont amincies, quand elles ne sont pas trahies.

La France a adopté les objectifs du Millénaire pour le développement, qui donnent une priorité à l'éducation primaire universelle, à la lutte contre la pauvreté, à la fourniture de l'eau et à l'assainissement... Elle a par ailleurs souvent affirmé une priorité pour l'Afrique. Comme les populations les plus pauvres vivent principalement au sud du Sahara, il lui apparaît légitime de centrer son aide sur cette zone géographique.

Or, à la lecture du rapport 2009 de l'AFD, on constate que l'agence a augmenté ses engagements de 40%, mais que son champ d'action géographique s'est fortement élargi, aux territoires et aux départements d'outre-mer, ou au Mexique... si bien que l'essentiel des financements supplémentaires bénéficie à des populations qui ne peuvent être considérées comme les plus pauvres.

En définitive, l'Afrique subsaharienne ne représente qu'un tiers des allocations, et les pays les plus pauvres de la région ne bénéficient finalement que de 70% de ce tiers, soit en fait 23% (si on soustrait la part allant à l'Afrique du sud, Maurice, le Gabon et la Namibie) ; difficile de parler d'une priorité géographique.

Qu'en est-il des priorités par secteur ? Les secteurs sociaux (éducation et santé) recueillent 5,9% des fonds (367 M€), mais on ne retrouve que 90 M€ pour l'éducation primaire et la formation sensés être dépensés en Afrique. La consultation des projets par continent permet de recenser que seulement 63 M€ le seront en Afrique, dont 45 en formation et notamment 30 pour la compagnie *Ethiopian Airlines*. La santé recueillerait 150 M€, dont 51 recensés en Afrique et 68 dans l'Outre-mer. Manifestement, la priorité de ces deux secteurs n'est pas reconnue et celle de l'éducation primaire est oubliée.

Eau et assainissement recueillent 9,9% des fonds (626M€) : l'Afrique subsaharienne obtient 303 M€, dont la moitié attribuée à l'Afrique du Sud et Maurice.

Les dépenses pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, qui profitent surtout aux plus pauvres, ne représentent que 4,4% des fonds (274M€). L'Afrique subsaharienne reçoit 85M€ parmi les projets. Il n'a pas été possible de connaître la partie des fonds octroyés aux aménagements hydro-agricoles. Pourtant, ce dispositif devrait être jugé prioritaire, étant donné que moins de 4% des terres potentiellement irrigables sont effectivement équipées dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

L'examen des projets d'infrastructure financés confirme l'extrême dispersion des projets : pour 652M€, ils sont situés en Afrique subsaharienne, mais le plus gros projet (200 M€) en l'occurrence l'extension d'un terminal à conteneurs, est situé en Afrique du Sud. L'Afrique du nord et le Moyen Orient bénéficient de plus d'un milliard d'euros.

Enfin, la microfinance est considérée comme un outil très adapté contre la pauvreté, et l'AFD déclare s'en préoccuper depuis 1988. Or, en 2009, elle n'a réussi à prêter qu'à 180 000 personnes en Afrique et en Asie. Combien faudra-t-il d'années pour qu'elle se situe à la hauteur des besoins en Afrique subsaharienne où les pauvres se comptent par centaines de millions ?

En bref, les priorités tant géographiques que sectorielles sont pratiquement oubliées, et certaines comme celles sur l'éducation primaire universelle l'eau et l'assainissement sont ouvertement trahies.

Le premier des trois ouvrages consacrés à l'aide française au développement, fournit à ses deux co-auteurs, Jean-Michel Severino (ex-Directeur général de l'AFD) et Jean-Michel Debrat (ex- Directeur général adjoint de l'agence), l'occasion de la justifier, en répondant aux questions les plus courantes et à nombres d'idées reçues la concernant.

Dans *L'aide au développement* \*, les réponses de Jean-Michel Severino sont de valeur très inégales : si certaines fournissent une solution satisfaisante, beaucoup noient le poisson. Ainsi, apprend-on à propos de l'efficacité de l'aide qu' « il est illusoire de penser que l'aide apportée à l'Afrique aurait pu faire décoller la croissance du continent. L'aide ne peut pas à elle seule *créer* la croissance. Toutefois elle peut la *stimuler, l'accompagner,...* ».

Il faudra expliquer pourquoi le Plan Marshall a réussi et pourquoi l'aide a échoué. L'un s'est concentré géographiquement sur un nombre limité de pays et sur le don d'investissement, choisi par le pays bénéficiaire. L'autre s'est dispersée sur la terre entière du sous-développement en fournissant des crédits pour des actions tous azimuts, souvent très onéreuses comme l'assistance technique à l'enseignement secondaire.. Enfin, le choix des actions était le plus souvent imposé par le fournisseur de l'aide et rarement approprié au pays d'accueil...

« La Corrèze plutôt que le Zambèze » : là, la réponse était claire : l'aide n'a jamais coûté plus que 0,5% du PIB, une misère...

Première idée reçue : *l'aide ne sert qu'aux intérêts des pays donateurs*. Les Etats-Unis n'ont jamais caché l'intérêt du Plan Marshall pour leur pays. L'auteur y voit du cynisme...Ce qui est moins acceptable, c'est que souvent l'aide était liée et fournie à un prix nettement supérieur à sa valeur marchande sur le marché international.

Une seconde idée reçue est que *le FMI et la Banque mondiale sont responsables de la faillite des pays du sud*. Encore une hypocrisie courante. En fait, la France était bien contente de se réfugier derrière les organismes de l'ONU pour leur transférer la tâche de prêcher la rigueur, qu'elle était bien en peine d'imposer aux Africains. L'auteur finit d'ailleurs par reconnaître que ces cures drastiques ont finalement étaient salutaires. Si le FMI et la Banque mondiale ont commis des erreurs d'application, l'AFD a-t-elle était à l'abri ?

*L'éducation et la santé sont des conditions préalables au développement*. Répondant à cette troisième idée reçue, l'auteur se perd dans des considérations philosophiques, telles que de savoir si l'éducation et la santé permettent la croissance ou si la croissance engendre la santé et l'éducation ? Il est tellement plus rapide de se demander quel développement on peut attendre de personnes ne sachant ni lire ni écrire, ni compter.

A ce propos Esther Duflo, dont l'AFD a aidé à créer la chaire « Savoirs contre pauvreté » au Collège de France, a écrit en tête de son propre ouvrage sur le développement humain : « Peu de sujets font autant consensus que la santé et l'éducation, à la fois comme valeurs et comme facteurs de croissance ». Apparemment, Jean-Michel Severino n'adhère pas au consensus. Est-ce l'explication du faible montant (moins de 45M€) attribué par l'AFD à l'éducation primaire ? Une telle contribution ne permettra

assurément pas aux pays d'Afrique subsaharienne francophones de tenir l'objectif de scolarisation universelle en 2015 !

Quatrième des nombreuses idées reçues évoquées dans ce livre : *la microfinance est la solution pour éradiquer la pauvreté*. A lire la réponse : « On estime que seul un microcrédit sur huit se traduit par le démarrage d'une activité nouvelle » ; on peut aussi se demander si l'AFD avec ses partenaires utilise la même technique que l'inventeur du microcrédit Muhammad Yunus au Bangladesh. Et, par ailleurs, l'enveloppe consacrée (82M€) n'apparaît pas à la hauteur des attentes.

Les mêmes sujets étant abordés dans le second ouvrage récemment paru de Jean-Michel Severino, *Le temps de l'Afrique* <sup>2)</sup>, nous nous limiterons donc limiter aux thèmes qui les distinguent. L'auteur y rejette d'abord les explications traditionnelles sur le retard dans le décollage de l'Afrique et en émet une nouvelle : « une croissance économique forte est impossible dans un désert humain ;... à 8 habitants par kilomètre carré, il était presque impossible d'émanciper les économies africaines de la petite agriculture familiale et des industries de rente. Huit habitants par kilomètre carré, c'est la densité moyenne de l'Afrique subsaharienne aux indépendances ». Les Etats-Unis lors du décollage ne devaient pas dépasser cette densité et le Canada non plus.

Pour l'auteur, ce serait la progression démographique qui aurait tout d'un coup permis le démarrage de la croissance. En fait, celui-ci serait plutôt lié aux efforts réalisés pour remettre les économies en état, et surtout aux progrès de l'éducation déjà significatifs dans les villes.

L'erreur de la coopération française a été par ailleurs de concentrer ses moyens à promouvoir les cultures de rente comme l'arachide, le cacao, le café, le coton au lieu de encourager les cultures vivrières en développant les aménagements hydro-agricoles et diversifiant l'économie à l'image des pays d'Asie de l'est. Il est incompréhensible qu'en 2010, moins de 4% des terres irrigables de la région soient équipées. L'auteur reconnaît lui-même que « l'agriculture africaine sort de deux décennies d'oubli ».

S'agissant du déboisement, Jean-Michel Severino exonère la coopération française de ses responsabilités : « Soutenables, il y a cinquante ans, ces prélèvements sur les forêts du sous continent ne le sont plus à l'heure de la désertification rapide des territoires » mais il oublie de préciser que cette coopération n'a pas été très performante sur le sujet. Il prend conscience avec retard de la croissance démographique, et lui attribue des vertus ; mais il omet de la prendre en compte dans la progression des taux de croissance du PIB du Burkina-Faso et du Mali : si ces taux avoisinent 5% en moyenne depuis les années 2000, quand on tient compte de l'accroissement de population, ils ne dépassent guère de 2% par habitant ; ce n'est donc pas si brillant.

Au final, ces approximations déçoivent, et l'on pouvait attendre beaucoup mieux, et plus, de l'ancien directeur-général de l'AFD, également ancien vice-président de la Banque mondiale.

C'est en revanche le mérite de l'ouvrage *Notre maison brûle au Sud* <sup>3)</sup> de Serge Mikhaïlov (co-signé par Alexis Bonnet) d'expliquer clairement et dans le détail les arcanes de l'aide publique au développement (APD). L'ensemble est très dense et remarquable, aussi n'aborderons-nous que trois thèmes : la définition du don par l'OCDE, la disparition de l'APD bilatérale française et le défi de la reconstruction des Etats « faillis ».

L'OCDE a accepté de considérer comme « don » des prêts qui présentaient un élément de don supérieur à 25%. Il a résulté de cet avantage que les donateurs se sont empressés de multiplier les prêts qui leur permettaient de les présenter comme APD, et d'en quadrupler ainsi au moins la valeur affichée publiquement. Arriva la période où cette facilité et d'autres complaisances dégénérent en surendettement des pays en développement. Les ONG s'émurent et une procédure d'annulation fut engagée par les Etats prêteurs...

Pour éviter le retour d'une telle situation, la France décida de plus accorder que des subventions aux Etats les plus pauvres. Comme cette décision entraînait un net surcoût, l'aide en subvention devint nettement plus restreinte ; et l'auteur (ex-Directeur exécutif chargé des opérations de l'AFD, ex-vice-Président de Proparco, ex-directeur à la Banque Mondiale, aujourd'hui professeur à Sciences Po Paris), peut ainsi constater que : « les ressources en don effectivement disponibles sur l'aide bilatérale française ne représentent pas plus, selon les années, de 200 à 300 millions d'euros qui sont émiettés sur les 55 pays de la zone dite de solidarité prioritaire ».

Rétrospectivement, on ne donnera pas tort aux pays bénéficiaires de ces *prêts-dons*, de les voir transformés en vrais dons ! L'hypocrisie n'a pas payé. Mais la générosité de la Coopération française s'est tarie. Elle a présenté des dépenses fictives (annulations de dettes et autres) pour justifier un montant présentable d'APD. Parallèlement, elle a accru fortement (plusieurs milliards d'euros) aux pays intermédiaires ses prêts à des conditions préférentielles (mais non bonifiées) pour laisser croire à une extension de son activité.

Serge Mikhaïlov signale au passage que si la partie multilatérale de l'APD française a été maintenue, c'est-à-dire celle passant par la Communauté européenne, la Banque mondiale et les organismes dépendant de l'ONU, il regrette que « la France se soit privée du seul moyen réel de dialoguer avec elles et de les influencer, qui aurait consisté à conduire des opérations en cofinancement ou à intervenir avec des fonds fiduciaires associés ».

Quant au chapitre de cet essai revigorant, consacré au défi de la reconstruction des Etats « faillis », il apporte enfin des réponses claires sur les cas complexes de la République démocratique du Congo et surtout de l'Afghanistan.

**Guy MICHEL**

\* ***Le développement humain***, d'Esther Duflo, aux éditions du Seuil. ISBN 9782021014747.

\*\* *La valeur actualisée des flux de remboursement générés par le prêt ne doit pas dépasser 75% de sa valeur nominale. De plus le taux d'actualisation retenu pour ce calcul est anormalement élevé, et surévalue l'élément don.*

<sup>1)</sup> ***L'aide au développement***, de Jean-Michel Séverino et Jean-Michel Debrat, aux éditions Le Cavalier Bleu. 128 pages au format 10,5 x 18 cm. 9,80 €. ISBN 978284670298.

<sup>2)</sup> ***Le temps de l'Afrique***, de Jean-Michel Severino et Olivier Ray, aux éditions Odile Jacob. 352 pages au format 15,5 x 24 cm. 25 €. ISBN 9782738123275.

<sup>3)</sup> ***Notre maison brûle au Sud. Que peut faire l'aide au développement ?***, de Serge Mikhailov et Alexis Bonnel, aux éditions Fayard. 358 pages au format 15,3 x 12,5 cm. 23 €. ISBN 9782213654270

## UN REGARD SUR...

### **SOCIETES MILITAIRES PRIVEES : SORTIR DE LA SCHIZOPHRENIE**

*Par Georges-Henri Bricet des Vallons*

En France, le milieu de la Défense bruit depuis quelque temps d'une rumeur insistante : l'Etat « réfléchirait » à la promulgation d'une doctrine sur des sociétés militaires privées à la française. Un colloque à huis clos a été organisé fin septembre sur le sujet par le SGSDN<sup>4</sup> en partenariat avec la Fondation pour la recherche stratégique. La perspective d'une résurrection du mercenariat national, enterré juridiquement dans les sables de la loi d'avril 2003, ne va naturellement pas manquer de nourrir les fantasmes et les caricatures sur la renaissance des « chiens de guerre » et autres mythes « barbouzards » si chère à l'imaginaire journalistique.

Convoquer les fantômes de Jean Schramme ou de Bod Denard, n'aidera pourtant pas à comprendre le phénomène de privatisation de la sécurité internationale qui se joue actuellement à l'échelle mondiale. Les avancées opérées par la Suisse et les organisations internationales via le document de Montreux montrent qu'un travail pragmatique de standardisation au niveau international est à l'œuvre, bien loin des crispations et des tabous auxquels prête régulièrement le débat en France.

Alors qu'un code de conduite en la matière a été signé le 9 novembre à Genève par les représentants d'une soixantaine d'entreprises de sécurité, l'Etat français a, pour l'heure, décidé de rester en marge de ce mouvement et de s'en tenir à une simple « réflexion ». Une passivité qui pourrait lui coûter cher à terme, autant d'un point de vue économique que géostratégique.

#### **Contexte et enjeux**

La France, à l'exemple de l'ensemble des armées occidentales, s'est en effet engagée depuis vingt ans dans un processus continu de réduction de ses effectifs militaires. Est-il besoin de le souligner ? La réforme structurelle de l'appareil de Défense conduite par la Révision générale des politiques publiques, dont les orientations ont été actées par le Livre blanc 2008, et un discours stratégique aimanté désormais par la nécessité du « recentrage des armées sur leur cœur de métier », nous mènent inéluctablement vers une accélération du processus d'externalisation.

La formation des pilotes d'hélicoptères est déjà aux mains du privé. Celle des parachutistes est en passe de l'être. Les fonctions logistiques en opérations extérieures font également l'objet d'expérimentations depuis 2002. Externaliser en partie la formation de nos soldats sur le sol national et la logistique en OPEX est une chose. « Armer » des gardes privés pour des missions de protection de sites stratégiques ou de convois en est une autre. Un palier serait franchi.

L'hypothèse d'une révision éventuelle de la loi d'avril 2003, loin de faire l'unanimité dans le milieu professionnel, s'inscrit dans ce cadre. Jusqu'où permettre l'externalisation du militaire ? Jusqu'où le borner et préserver les fonctions régaliennes ? Voilà la substance du débat. En vérité, le vrai scandale ne serait pas que la France soit capable de faire preuve d'un pragmatisme minimal en organisant et en encadrant étroitement les activités commerciales de ces sociétés et en en faisant un outil de son

---

<sup>4</sup> SGSDN : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

influence et de son action géostratégique, mais que l'Etat, faute de ressources budgétaires et humaines suffisantes, se voit contraint d'ici à dix ans de sous-traiter la sécurité de ses ambassades à des entités anglo-saxonnes type Blackwater/Xe. Si l'Etat libéralise trop rapidement et trop brutalement le secteur, alors qu'aucun acteur national en mesure d'assumer ces délégations de souveraineté n'a émergé, nous nous retrouverons dans ce cas de figure dramatique.

### « Sociétés militaires privées » ? De l'importance des termes

Notons d'emblée que l'intitulé choisi par le SGDSN pour le colloque – « La France et les entreprises militaire et de sécurité privées » – traduit un problème d'approche. Parler de « sociétés militaires privées » dans le contexte français a-t-il un sens ? Ce terme est à la fois très vague et très précis. Vague parce qu'il englobe toute une série d'activités et de prestations très disparates dans leur nature : transport, maintien en condition opérationnelle, soutien aux opérations, formation, protection rapprochée, etc. Très précis, parce qu'historiquement connoté et qu'il ne s'applique qu'à des entreprises capables de mener de façon autonome ou semi-autonome des opérations militaires clés-en-main pour le compte d'un Etat. Or, le temps des sociétés combattantes comme Executive Outcomes et Sandline est révolu depuis déjà une décennie. D'ailleurs aucune société anglo-saxonne ne se revendique aujourd'hui de ce label, même si certaines peuvent être incluses dans ce cadre.

Une SMP est typiquement une entreprise capable de mener des opérations militaires de façon autonome ou semi-autonome. Les « vraies » SMP se comptent sur les doigts d'une main car très rares sont celles capables d'agir sur tout le spectre opérationnel : c'est le cas de Blackwater/Xe, de Dyncorp et d'Aegis, qui forment le top 3 de l'industrie anglo-saxonne ; d'autres lorgnent sur ce créneau sans y entrer tout à fait comme MPRI, Triple Canopy, Armor Group, Erynis, EOD Tech, etc. Protéger des convois ou garder des bases reste du ressort PSC/SSP<sup>5</sup>, former une garde paramilitaire – comme Xe en AF-PAK – pour faire la traque à des cibles de haute valeur du ressort PMC/SMP<sup>6</sup>. Diluer la chose dans des formules paraphrastiques telles qu'« entreprise militaire et de sécurité privée » ou « société privé d'intérêt militaire » ne fait que répéter l'erreur.

Un préalable salutaire serait donc de bannir le « militaire » du vocable, qui sous-tend l'idée d'opérations ou de moyens offensifs, et l'acronyme SMP, qui entretient une confusion nocive alors qu'il faut segmenter les secteurs d'activité et déminer le terrain sémantique. C'est d'ailleurs apparemment aussi le souhait du SGDSN. Le terme « sociétés de sécurité extérieure » (SSE) a été avancé. La formulation est cependant par trop marquée par l'imaginaire des services. Parler de « société de sécurité privée » entretient également une confusion avec l'exercice de sûreté sur le territoire national, qui n'a rien, même si le concept de « sécurité globale » en vogue a tendance à fondre intérieur et extérieur en un même continuum, de commun avec le métier de la protection extraterritoriale. Il vaudrait mieux tabler sur une terminologie plus neutre et parler de « sociétés de sécurité internationale » (SSI) ou, si l'on veut faire pièce la norme PSC qui se met en place, de « sociétés de sécurité privée internationale » (SSPI).

Ce souci d'acribie pourra paraître superflu, ratiocinant, voire parfaitement pharisien. Avoir le souci du terme juste est, au contraire, absolument primordial, non seulement vis-à-vis de la stratégie de communication que la France souhaite mettre en place mais surtout parce que le mot informant la réalité, une terminologie mal choisie ou bancal nous emmènera sur un terrain sur lequel nous ne voulons pas aller.

Sur le plan de la méthode, il faut séparer les domaines d'activité, ce qui relève de la logistique, du soutien, du conseil et ce qui relève de la sécurité « armée ». Segmenter les secteurs permet de rationaliser l'approche et de dégonfler certains fantasmes. Contrairement à ce qui est avancé, le marché propre de la « sûreté » - entendons par là, concrètement, la protection « armée » - à l'international est bien moindre que le chiffre des 200 milliards à l'échelle mondiale régulièrement mis en avant : 2,5 milliards de dollars selon l'International Stability Operations Association (ISOA).

---

<sup>5</sup> PSC/SSP : Private security company/Société de sécurité privée.

<sup>6</sup> PMC/SMP : Private military company/Société militaire privée.

D'autre part, il faut distinguer entre deux grands dossiers, tous les deux très différents : ce qui relève de la sécurité des entreprises opérant à l'étranger et des expatriés français, et ce qui intéresse l'externalisation par les forces armées et donc l'Etat de certains services militaires à des acteurs privés. Dans le premier cas, est-il besoin de rappeler que la protection des employés opérant dans des zones dangereuses n'est plus une option, mais relève, depuis le rendu du jugement du Tribunal aux affaires sociales sur l'attentat de Karachi, de la responsabilité sociale de l'entreprise ? Parfaitement intégré par les entrepreneurs anglo-saxons, cette culture du risque l'est bien moins en France. Sans doute y aurait-il une analogie à dresser avec notre incapacité chronique à saisir les impératifs du « patriotisme économique » et l'absolue nécessité d'un fond culturel en matière de renseignement commun aux diplomates, chefs d'entreprise et militaires. Gageons que la création de l'Académie du renseignement aidera à combler ce déficit qui nous fait, depuis si longtemps, cruellement défaut et mine notre unité d'action.

### **Fédérer les acteurs du secteur et forger une alternative culturelle et opérationnelle sur le marché de la sécurité internationale**

En ce qui concerne l'externalisation des services militaires, la France a, pour l'heure, décidé de rester en marge de ce mouvement et de s'entretenir dans une relative schizophrénie. Réfuté en surface, le recours à des sociétés de sécurité privée dans des opérations extérieures est pourtant une réalité. Quand il a fallu évacuer les ressortissants français de Côte d'Ivoire au plus fort moment de la crise, cette mission a été en partie sous-traitée, et avec raison, à un groupe privé français. Une *realpolitik* qui n'a pas empêché le Quai d'Orsay de persister à réfuter en surface le recours à ces sociétés et à le condamner. La lutte anti-piraterie et la protection des thoniers français est le meilleur exemple des contradictions de l'autorité politique : plutôt que de recourir directement à des *security contractors* pour protéger les bateaux de pêche français, l'Etat a fait le choix de sous-traiter aux armateurs des fusiliers-commandos, ce qui revient *de facto* à privatiser la force régaliennne.

Une telle hypocrisie serait parfaitement bénigne si elle ne traduisait une inaptitude à faire face aux enjeux internationaux. Se complaire dans la nostalgie d'une organisation militaire nationale révolue et enterrée politiquement ne nous sauvera pas. Il nous faut transiger avec le réel et l'affronter. L'Espagne, pourtant loin du statut de puissance militaire européenne, a très pragmatiquement fait le choix de recourir au service du privé pour contrer la menace pirate, sans que ce choix n'entraîne une crise politique. De même, l'Allemagne recourt actuellement en toute discrétion aux services de la firme Asgaard Security pour former la colonne vertébrale d'une future armée somalienne pour le compte du gouvernement de transition.

Moins nous accepterons de réglementer, plus nous favoriserons les modèles de délocalisation *offshore* dans les paradis fiscaux, la prolifération d'acteurs anarchiques et la fuite de notre expertise militaire et de renseignement au profit d'entreprises étrangères et d'intérêts parfois opposés à ceux de la France, ce qui est déjà le cas. Est-il acceptable par exemple que des multinationales du renseignement privé comme Kroll ou Control Risk Group recrutent, dans un vide réglementaire total et contraire à la protection du secret-défense, d'anciens cadres de la DGSE ou de la DST ? Que les légionnaires fraîchement retraités du 2<sup>e</sup> REP soient recrutés en masse par des sociétés comme Armor Group ? N'y-a-t-il pas urgence à freiner l'hémorragie ? Est-il acceptable, que faute d'un cadre légal permettant aux sociétés françaises d'exister, les industriels français qui ont souhaité marquer leur présence sur la foire de commerce de Bagdad aient du faire appel à Triple Canopy pour les protéger ?

Tout l'enjeu est de refuser de se poser en avatars du modèle américain, dont les dérives et les excès sont connus, et de proposer une alternative culturelle sur le marché mondial de la sûreté. Les méthodes de ces sociétés ne sont que le miroir que de la culture d'arme de leur armée d'origine. De la même manière qu'un soldat français n'est pas un soldat américain, un *security contractor* français n'agira pas dans le feu de l'action comme son homologue américain.

Soyons clair : il ne s'agit pas de plonger béatement la tête la première dans une externalisation à tout crin des armées, le débat n'est pas là, mais de se montrer cohérent avec le discours devenu dominant au

sein des armées du « recentrage sur le cœur de métier ». L'externalisation peut aussi bien être un moyen de démultiplier notre liberté d'action qu'un procédé de démission de l'Etat. Si l'épargne engrangée est réinvestie pour consolider l'assise de nos forces et leurs capacités de projection, que des gardes-fous sont mis en place pour protéger les fonctions régaliennes comme le combat et le renseignement, nous aurons un modèle efficient. Si le discours du « recentrage sur le cœur de métier » des armées n'est que le cache-sexe d'une politique de démantèlement de la force régalienne, alors nous irons dans le même mur que les Américains.

Tant que l'Etat n'aura défini de manière précise ce qu'il souhaite, rien ne pourra avancer. Cependant, peut-être le monde professionnel attend-il trop de l'autorité gouvernementale, car ce travail relève aussi de la responsabilité des sociétés qui doivent se montrer capables de se constituer en force de proposition et d'éclairer l'Etat dans sa réflexion. Or, un tel processus ne peut plus reposer sur des réseaux *ad hoc*. La création d'une cellule de réflexion stratégique dans ce domaine (au niveau d'organes comme l'IRSEM<sup>7</sup>, le CICDE<sup>8</sup> ou le CDEF<sup>9</sup>), réunissant militaires, privés et experts civils est une première étape. Si l'Etat avance seul, cela risque de déboucher sur un modèle technocratique trop contraignant.

Il faut atteindre un équilibre subtil entre liberté d'action et régulation. S'il veut maximiser l'efficacité de ces acteurs non étatiques, l'Etat doit minimiser les contraintes qui pèsent sur leurs activités et profits, ce qui passent par des incitations fiscales et sociales. Si les régulations qui visent à accroître le contrôle de l'Etat sont trop lourdes leur marge de manœuvre s'en trouvera drastiquement réduite et ils refuseront d'assumer le risque. Nous n'accoucherons donc d'une formule efficace que s'il y a une démarche collaborative et de coproduction de la doctrine. Il nous faudra songer à créer de nouvelles procédures, à la fois suffisamment strictes et transparentes pour garantir un contrôle effectif, et suffisamment souples et réactives pour répondre efficacement à la demande et affronter la concurrence étrangère. Copier les mécanismes, bien trop monolithiques, de la CIEEMG ne pourra que conduire à l'échec.

D'autres questions cruciales se posent, comme la structure capitaliste et actionnariale de ces sociétés et leur développement économique. Si l'Etat veut garder la main sur le marché et en faire un instrument d'action géostratégique, il faut qu'il alimente la machine. Aux Etats-Unis, le marché est monopsonne : plusieurs offreurs pour un seul demandeur (95 % des contrats avec l'industrie de la sécurité privée le sont avec l'Etat fédéral). Pour résumer, il faut avancer prudemment, posément, mais sans timidité et avec ambition.

### **Pour la création d'une Association française des sociétés de sécurité internationale**

Nous en venons à l'idée d'un organisme fédérant les sociétés françaises qui puissent servir d'interlocuteur privilégié à l'Etat et se poser en force d'analyse, de proposition et de conseil sur ces questions. De toute façon, si label SSE ou SSPI il y a, la création d'un tel organe ne sera plus une option, mais une nécessité. Sans la garantie d'une organisation professionnelle en mesure d'assurer le respect d'une charte éthique et des règles d'emploi de la force communes à toutes les entreprises sous contrat avec l'Etat, rien ne pourra advenir. Autant réfléchir dès maintenant à la manière d'organiser cette représentation.

Une telle structure aurait trois missions principales : 1) une mission de représentation et de promotion de l'expertise française auprès de l'Etat et des instances internationales (ONU, UE, ONG), permettant de garantir un label et une charte éthique commune à toutes les sociétés adhérentes, conforme au code de conduite international décidé à Montreux ; 2) une mission de communication stratégique interne aux sociétés adhérentes (édition d'une revue de veille trimestrielle et organisation d'un colloque annuel) et externe, à destination du monde entrepreneurial et des médias (dont les sollicitations se multiplieront à l'avenir) ; 3) enfin, une mission de veille et d'analyse à travers la conduite d'études sur l'impact économique, politique et stratégique de l'externalisation des services militaires, permettant ainsi de

---

<sup>7</sup> IRSEM : Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire.

<sup>8</sup> CICDE : Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations.

<sup>9</sup> CDEF : Centre de doctrine et d'emploi des forces.

coordonner le travail de réflexion en concertation avec les forces armées et d'anticiper les nécessités du terrain. Quelle forme et quels statuts pour une telle structure ? Deux options peuvent être explorées : soit la création d'une association loi 1901, soit un adossement à une organisation de promotion déjà existante comme le CIDEF, l'externalisation surplombant les activités terre, air et mer.

Avant de songer à faire émerger des champions nationaux, en mesure de concurrencer les géants anglo-saxons, il faut au moins permettre à ces entreprises d'exister légalement et de répondre aux appels d'offre internationaux. Soyons clair, il ne s'agit pas de porter le fer tel David contre le Goliath américano-britannique, mais de prendre conscience que nous avons une expertise, un réservoir de ressources humaines et de savoir-faire extraordinaires à notre niveau, faire savoir que nous existons, et que, tout en nous montrant humbles et réalistes, nous pouvons investir plusieurs niches à l'international, notamment sur le continent africain, mais pas seulement. Nous devons également viser des marchés plus larges comme ceux de la protection des bâtiments de l'UE, le transport civil de l'OTAN en Afghanistan, la protection des infrastructures de l'ONU, etc. Mais pour cela il faut que nos sociétés puissent atteindre une taille critique et soient en mesure de peser financièrement. Pour l'heure, c'est loin d'être le cas.

### **Sociétés de mercenariat ? Regarder l'histoire en face**

Enfin, abordons les questions qui fâchent : l'émergence de telles sociétés menace-t-elle le monopole de l'Etat sur l'exercice de la violence physique légitime ? Ces entreprises sont-elles assimilables à des sociétés de mercenariat ? Pour envisager cette problématique qui n'est neuve qu'en apparence avec sérénité, il est fondamental de s'abstraire d'une réflexion dramatiquement post-historique qui ferait du « soldat de fortune » une figure du « mal militaire ». La force régaliennne a toujours sous-traité certaines missions à des acteurs privés, quand elle n'y a pas eu recours massivement, sans que cette délégation de compétence ne mette en péril son monopole. Ces acteurs non-étatiques de la violence ont, au contrairement, participé à la construction de l'Etat moderne occidental au temps des monarchies.

Condamner *de facto* ce type de délégations de souveraineté reviendrait à biffer d'un trait notre histoire même. Ce serait ne pas comprendre que le recours aux forces privées a toujours été la norme et non pas l'exception, et qu'il est parfaitement compatible avec l'existence d'armées régulières. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les troupes sous contrat ont représenté entre 25 et 33 % du contingent de la France, entre 32 et 54 % de l'armée britannique, jusqu'à 66 % des rangs de la Prusse. Refouler les acteurs privés au rang de *persona non grata* par essence, serait avoir de l'Etat, de sa construction sociopolitique et de celle de son action stratégique, une vision totalement figée et compartimentée, inerte en quelque sorte, qui ne résiste pas à une analyse historique sur le temps long, alors que l'Etat est une entité dynamique en constante mutation. Si nous refusons de le voir, il faudrait alors vouer aux gémonies des figures aussi éminentes que celle de Surcouf et déboulonner sa statue des remparts de St-Malo. Barrer des livres d'histoire le sacrifice de la Garde Suisse de Louis XVI devant le château des Tuileries.

Le mouvement de dé-légitimation de la force privée, portée par l'idéologie du soldat-citoyen, qui a atteint son acmé au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècles, n'a jamais mené à l'extinction du mercenariat, qui est toujours resté un dispositif privilégié d'action indirecte. La délégation de la coercition extraterritoriale à des acteurs non-étatiques est donc une constante de toute politique de puissance depuis que l'Etat est Etat.

Faisons-nous pour autant face, avec l'apparition de cette nouvelle norme qu'incarnent les sociétés de sécurité internationale, à une résurgence du mercenariat ? Pour répondre à une telle question, il est nécessaire de s'accorder sur ce qu'est un mercenaire. Etymologiquement, un mercenaire est un individu rémunéré sur la base d'un *merces*, d'un salaire. Tout dépend aussi ce qu'on porte d'affects et d'irrationnel dans ce terme. Dans l'imaginaire contemporain, le mercenaire est un ancien soldat recruté pour faire la guerre et donc prendre une part directe aux hostilités. De fait, aucune société anglo-saxonne ne revendique aujourd'hui de rôle combattant, toute se cantonne à une posture défensive, même si certaines, nous l'avons dit, franchissent parfois la ligne rouge. Tout au plus pourrait-on évoquer dans les cas les plus extrêmes des fonctions combattantes indirectes. Nous ne sommes donc

pas confrontés ouvertement à un mercenariat au sens traditionnel. Néanmoins la fruste réalité de la guerre fait souvent éclater les frontières entre le défensif et l'offensif. Des gardes privés chargés de protéger un convoi ou une personnalité peuvent, s'ils sont pris à partie, être amenés à riposter et à prendre part aux hostilités, dans le cadre de la légitime défense. Les ambiguïtés de la loi d'avril 2003 sont telles à l'heure actuelle qu'il est nécessaire que l'Etat donne, à ce niveau, des garanties.

Diaboliser et se draper dans une indignation qui tient lieu en réalité de cache-misère de notre immobilisme et de notre incapacité à réformer nos modes d'action, nous forcera au statut qui nous guette, celui d'une non-puissance. Par quel effet de pensée magique, un officier parfaitement légitime dans une armée régulière se transformerait-il tout d'un coup en prédateur anarchisant et irresponsable en passant dans le privé ? Regarder en face l'histoire de la construction politique de l'Etat occidental et la place qu'y ont tenue les acteurs privés de la guerre permet d'éviter de verser dans l'anathème aveugle.

Contribuer à l'émergence d'acteurs nationaux de la sécurité internationale, contrôlés par l'Etat et au service de la France, n'est ni plus ni moins, à l'ère de la guerre économique mondiale, qu'un enjeu de survie géostratégique. Il est absolument nécessaire pour nous de penser la transformation des modes d'expression de notre souveraineté dans le cadre de la globalisation. Gare, en pensant goûter à un calice de fausse vertu, à ne pas boire le poison de l'inaction. Le réel ne nous laisse pas d'autres choix que d'envisager comment nous pouvons faire face aux menaces qui pèsent sur nos intérêts stratégiques, nos entreprises et nos armées. Pensé efficacement, le recours à des sociétés de sécurité internationale constitue un dispositif de redéploiement pertinent et une partie de la solution, à condition que l'Etat respecte à la lettre ses engagements budgétaires en matière de politique de défense et que l'externalisation s'inscrive bien dans une vision complémentaire et partenariale, et ne serve pas de prétexte à un démantèlement de la force régaliennne.

### **Agir ou périr**

En conclusion, si, d'un côté, l'Etat se trouve incapable de dégager une « vision » de ce qu'il veut faire dans ce domaine et que, d'un autre côté, les sociétés de sécurité internationale françaises ne comprennent pas la nécessité de se fédérer sur la base d'un consensus minimal pour permettre à l'autorité gouvernementale d'en dégager une et pour faire exister cette industrie en France, il y aura alors une justice à ce que toute perspective de développement sur ce marché nous échappe, mais plus largement à ce que nous soyons totalement marginalisés en termes d'influence et de puissance géoéconomique à l'échelle mondiale. Cet effacement sera la rançon de notre immobilisme. Tant qu'une ligne d'action claire n'aura pas été dégagée, nous serons condamnés à bégayer un débat mort-né, jusqu'à ce que, interdits et impuissants, nous nous rendions compte que le train est définitivement passé. Est-ce souhaitable ?

**Georges-Henri BRICET DES VALLONS**

Georges-Henri Bricet des Vallons, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, doctorant en science politique, chercheur-associé à l'Institut Choiseul, est spécialiste des sociétés militaires privées. Il est l'auteur d'**Irak, terre mercenaire\***, ouvrage qui constitue désormais la meilleure référence en langue française sur l'histoire de la privatisation de la Défense américaine et des sociétés militaires privées dans la guerre d'Irak. Constatant que pour la première fois dans leur histoire, les forces armées des Etats-Unis sont remplacées en nombre et dans la plupart de leur fonction de soutien, sur un théâtre d'opération stratégique, par des forces militarisées privées, Bricet des Vallons y explique les tenants et les aboutissants de « cette transformation sans précédent », en décrit les principaux acteurs, leur rôle dans la genèse et le déroulement de l'invasion, ainsi que les impacts de l'immixtion volontaire de ce « mercenariat entrepreneurial et multinational » à la fois sur les armées régulières et l'organisation du champ de bataille. Pour conclure sur « la tendance de fond et structurelle de la politique étrangère américaine » que constitue cette mercenarisation de l'*American way of war*, qui renvoie « à une interrogation fondamentale sur le processus mental et idéologique du libéralisme américain, qui a pu donner naissance à ce capitalisme de guerre ».

\* Aux éditions Favre. 270 pages au format 15 x 23,5 cm. Glossaire et index. 20€. ISBN 9782828910952.

## ILS EN ONT PARLE

### › Stratégies d'influence en appui aux opérations militaires

Le Centre Interarmées de Concepts, de Doctrines et d'Expérimentations (CICDE\*) qui relève du Chef d'état-major des Armées, a été chargé à sa création en 2005 d'animer et développer la pensée militaire opérationnelle de la France. A ce titre, il a organisé, en partenariat avec l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (Irsem\*\*) un important colloque intitulé « Quelle stratégie d'influence en appui aux opérations militaires ? » qui a rassemblé la fine fleur des chercheurs et praticiens français, civils et militaires, et quelques invités venus de plusieurs autres pays européens, tous parfaitement qualifiés pour traiter des différents « angles » d'approche et de compréhension du sujet.

Après avoir souligné que toute stratégie d'influence s'inscrivait dans l' "approche globale" de la gestion des opérations militaires, les intervenants ont « planché » sur la définition de l'influence et de ses corollaires, dans une double perspective historique et sémantique, indispensable à l'approche opérationnelle de sa mise en œuvre sur les théâtres d'opérations. A ce titre, plusieurs intervenants ont rendu compte de leurs retours d'expérience dans les couloirs de Bruxelles ou de l'Otan, comme sur les pistes africaines ou afghanes...

Quand s'arrête la communication, où commence l'influence ? Quelle doit y être la part de l'anticipation ? Peut-on et doit-on intimider pour être influent et si oui, comment ? La France et l'UE ont-elles une doctrine d'emploi de l'influence, des processus et des moyens liés et performants, et en amont, une stratégie de communication l'influence ? Enfin, en quoi le cyberspace contribue-t-il à la « bataille des perceptions » ?

Toutes ces questions ont été posées et débattues avec le nombreux public présent ; la plupart ont trouvé des réponses à l'occasion d'un colloque (qui fera date et devrait sans doute être renouvelé), dont les actes sont disponibles auprès des organisateurs.

\* Infos et contact : [www.cicde.defense.gouv.fr](http://www.cicde.defense.gouv.fr) et (tél.) 01 44 42 82 85

\*\* Infos et contact : [irsem@defense.gouv.fr](mailto:irsem@defense.gouv.fr) et (tél.) 01 44 42 52 87

### › L'influence française à Bruxelles

A l'occasion du colloque présenté ci-dessus, Sophie Dagand, doctorante à l'Université de Clermont et chargée de mission à l'Irsem, a présenté le premier numéro de la collection des « Cahiers de l'Irsem », héritiers des collections créées par les centres de recherche regroupés le 1<sup>er</sup> janvier dernier pour constituer l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire\*.

Un premier cahier\*\* précisément intitulé « Action extérieure et défense : l'influence française à Bruxelles », qui a été co-rédigé par une équipe de sept chercheurs et étudiants doctorants de l'Institut, sous la direction de son directeur, Frédéric Charillon et de son directeur scientifique, Frédéric Ramel.

A l'issue d'une longue enquête menée auprès de nombreux « acteurs importants des processus européens et otaniens, civils et militaires, français et étrangers, il ressort de l'étude (très complète et dont nous donnons ici qu'une infime partie du contenu et de la richesse) que, si « la France reste un acteur important à Bruxelles », sa position comme son influence ne lui sont pas définitivement acquises; elle pourrait, par exemple, s'investir « plus en profondeur sur les cultures et les *habitus* bureaucratiques et administratifs, sur les usages classiques de la gestion des ressources humaines, chez les civils comme chez les militaires ». Ses représentants tireraient aussi le plus grand profit à « rechercher (systématiquement) les lieux de pouvoir européens naissants ou confirmés, mieux en connaître les rouages et la sociologie, pour les investir et y être influente ».

\* Infos et contacts : [irsem@defense.gouv.fr](mailto:irsem@defense.gouv.fr) et (tél.) 01 44 42 52 87

\*\* *Un deuxième cahier est paru, consacré au « Plan Obama-McChrystal pour l'Afghanistan ».*

### › Le chiisme

L'une des trois branches de l'islam avec le sunnisme et le kharidjisme, le chiisme rassemble aujourd'hui près de 15% de la population musulmane mondiale, en Iran, en Irak, en Azerbaïdjan et à Bahreïn (où les chiites constituent la majorité de la population), au Yémen et au Liban (où ils constituent la majorité

des musulmans), ainsi qu'en [Turquie](#), en [Syrie](#), au [Koweït](#), aux [Émirats arabes unis](#), en [Afghanistan](#), au [Qatar](#), en [Égypte](#), en [Arabie saoudite](#) et au [Pakistan](#) (où ils sont significativement présents).

Au delà de cet enjeu géopolitique de fait, l'actualité de la pensée réformatrice chiite en suggère d'autres, « éminemment politiques, liés au choix du système de gouvernement, à la démocratie, aux droits de l'homme, à la citoyenneté et au lien entre religion et régime politique », souligne dans son éditorial Frank Tétart, rédacteur en chef de *Moyen Orient\**, qui consacre justement au chiisme, « à ses spécificités, à ses revendications et à ses réformes », le dossier spécial de sa dernière livraison.

A noter, aussi, dans le même numéro, une enquête fouillée et très vivante sur la diffusion et l'impact des nouvelles techniques de communication au Moyen Orient où sont étudiés « le cas iranien », l'usage des blogs et le « face à face » Al-Arabiya / Al-Jazeera, devenu « duel diplomatico-médiatique ». Ainsi qu'un long entretien avec Rony Brauman, dans lequel l'ancien président et aujourd'hui conseiller de MSF s'interroge sur les limites de l'action humanitaire.

\* [contact@areion.fr](mailto:contact@areion.fr) ou tél. : 01 45 55 99 24

### › **Le défi du renseignement**

Depuis que la commission du Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale a posé clairement la question de l'importance du renseignement, nombre d'acteurs publics et privés se sont attachés à mieux connaître ce domaine, ses logiques, ses champs d'application et ses pratiques, pour en constater le caractère stratégique, pour les Etats comme pour les entreprises.

Comme le souligne André-Michel Ventre dans son éditorial du numéro 13 des *Cahiers de la Sécurité* \* (dont il préside la rédaction), le renseignement est « un outil précieux pour tout ceux qui veulent éviter de subir une surprise stratégique ou l'ayant subi, afin d'éviter quelle n'entraîne des dégâts irréversibles sur l'organisation qu'ils sont chargés de protéger ».

Encore faut-il appréhender et comprendre les ressorts de ces « crises-surprises », en connaître les signaux faibles annonciateurs et les déceler à temps. Les très nombreux témoignages, contributions et articles constituant le sommaire de ce numéro très riche dévoilent et décrivent (presque) tous les aspects du renseignement, depuis leurs enjeux, leur intérêt, leur acquisition, leur validation, leur analyse et leur utilisation, jusqu'à leur nécessaire actualisation permanente. Dans des secteurs et des domaines d'application aussi variés que la lutte contre le terrorisme ou la criminalité, les conflits armés ou la guerre économique. Sur ce dernier aspect, on lira avec intérêt la contribution de Diane Henrotte sur le " *risk management* en zones de crises », à la fois synthèse et analyse éclairée du rôle stratégique du gestionnaire de risque d'entreprise.

A noter enfin, une contribution originale sur le renseignement pénitentiaire, par Stéphane Scotto et Nicolas Jauniaux, deux des directeurs du récent – mais déjà reconnu comme indispensable par les services de police – bureau éponyme.

\* [www.cahiersdelasecurite.fr](http://www.cahiersdelasecurite.fr) ou tél. : 01 40 15 70 00

### › **Actualité et perspectives des migrations : vers un monde sans frontières ?**

Le numéro 2 de la jeune et prometteuse revue *Carto\** consacre l'un des ses deux dossiers-enquêtes à l'étude des tendances migratoires mondiales. L'analyse de Catherine Withol de Wenden (directrice de recherche au CNRS) est illustrée, complétée et éclairée de dix cartes originales réalisées par Madeleine Benoit-Guyod, consacrées, entre autres sujets, aux flux mondiaux et à ceux, spécifiques, des réfugiés, aux migrations internes et externes (ici clairement différenciées), aux transferts de fonds (et à leur contribution aux PIB des Etats), et, pour la première fois, au "Britishland" français (sic).

La seconde enquête porte sur deux dossiers environnementaux sensibles : la gestion du patrimoine forestier mondial (illustrée de douze cartes relatives à des problématiques globales (comme l'évolution du couvert forestier mondial) ou régionales (les cas particuliers de la Malaisie, de la RDC, de l'Indonésie, de Madagascar ou du Brésil) ; et les enjeux liés à la reconstitution, lente mais confirmée, de l'emblématique Mer d'Aral.

Comme dans son premier numéro, *Carto* suit l'actualité, en cartes bien sûr et aborde donc, par grande zone géographique, des thématiques aussi différentes que les missions de Frontex, le conflit frontalier Croatie/Slovénie, l'Éthiopie « à l'assaut du Nil », la péninsule coréenne « sous tension », le retour à la stabilité en Thaïlande, le Groenland producteur de pétrole ou le retrait des troupes américaines de l'Irak.

Signalons enfin, le très grand soin apporté à la réalisation des pages d'« infogéos » et bibliographiques (livres, atlas, web,...), du plus grand intérêt et source d'inspiration à l'approche des longues soirées d'hiver...

Contact : [bautzmann@areion.fr](mailto:bautzmann@areion.fr) , [tetart@areion.fr](mailto:tetart@areion.fr) ou tél. : 01 45 55 99 24.

### › **Fonction publique et dépense publique**

Au cœur du débat sur les retraites, *Le Cri du Contribuable\** a publié un hors série \*\* bien utile pour mieux comprendre l'enjeu de la réforme pour la fonction publique française.

En 55 pages (illustrées avec humour par les dessins de Miege) sont en effet traités, avec objectivité et force précisions, chiffres et témoignages, des statuts des 5,2 millions de fonctionnaires (nationaux ou territoriaux, auxquels s'ajoutent le 1,7 million de salariés ne relevant pas de la fonction publique *stricto sensu* mais payés par les instances publiques), de la sécurité de leur emploi, des salaires et des avantages financiers ou « en nature » liés à leur emploi, des détachements, mises hors cadre, en disponibilité,... des syndicats qui les représentent, de leurs relations avec le pouvoir politique et de leur poids électoral), de leurs congés et bien entendu de leur retraite !

A lire absolument quand on sait qu' « un actif sur quatre vit du secteur public ».

\* [www.lecri.fr](http://www.lecri.fr) \*\* *Hors-série n°4 – Septembre 2010*

### › **Production et trafic mondial de cocaïne : les chiffres qui dérangent**

Que sait-on exactement sur la production et le trafic de cocaïne, à l'échelle planétaire ? En fait, pas grand chose, démontre dans cette étude Xavier Raufer\*. Les chiffres donnés tant par le gouvernement américain que par l'ONU sont en effet, au mieux flous, quand ils ne sont pas « politisés ». Des éléments venus du terrain, comme de la recherche scientifique, permettent en revanche de penser que « la production de cocaïne dans le cône nord de l'Amérique latine, de même que les quantités de cocaïne acheminées vers les grandes métropoles d'Europe et d'Amérique du Nord sont sans doute plus importantes qu'on imagine à la lecture des chiffres publiés ».

Ainsi que, et c'est l'un des aspects les plus méconnus et les plus intéressants (et inquiétants !) de cette étude, la consommation de cocaïne dans les plus grandes métropoles occidentales, terriblement sous-estimées. Mais pourquoi ? Xavier Raufer apporte ici des éléments de réponse convaincants.

\* *Directeur des Etudes au Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines (MCC) de l'Université Paris II – [xr@xavier-raufer.com](mailto:xr@xavier-raufer.com)*

### › **Communiquer "en" et "sur" les Opex**

Une étude et un article sont récemment parus sur l'actualité, la première sur l'évolution, les conditions et les difficultés de la communication "en" et "sur" les Opex, le second sur la « difficulté de communiquer sur la communication des opérations militaires ».

L'étude, cosignée de Marc Hecker et Thomas Rid, chercheurs à l'Institut français des relations internationales et publiée dans la collection des *Documents* du Centre d'études en sciences sociales de la Défense, confirme que l'émergence de nouveaux médias et du Web 2.0 (les blogs) a bouleversé les stratégies de communication des forces armées occidentales, complexifié la tâche des communicants officiels et rendu caduc le principe de la « séparation des audiences (domestique, adverse, internationale). A partir des trois exemples américain, britannique et israélien, ils proposent des recommandations visant à « une responsabilisation des acteurs sur le terrain » et à « l'établissement d'une relation de confiance entre les médias et la Défense ».

L'article signé de Jean-Luc Cotard, Saint-Cyrien, ancien officier dans l'arme du Génie devenu spécialiste en communication, titulaire d'une Maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, aujourd'hui à la tête de la société de communication de crise qu'il a créée, analyse, critique et commente un autre article, signé du colonel Klotz, de la Dicod qui montre comment le ministère de la Défense « cherche à améliorer la compréhension de l'opinion publique française sur les opérations menées en Afghanistan » (...) afin de fournir un soutien stable à l'intervention militaire lointaine ».

Deux regards croisés, donc, sur la communication de défense, d'où il ressort plus de questions (pertinentes) que de réponses (politiquement correctes), autant sur les formes que sur le fond de « la com' », sur les spécificités de la communication de crise (à l'exemple de l'après-embuscade d'Uzbeen),

sur les limites de la « transparence à tout prix, sur la formation des communicants, et sur la responsabilité de ceux qui les commandent (dans les Armées, s'entend). Passionnant.

\* IFRI - [www.ifri.org](http://www.ifri.org) \*\* C2SD - [www.c2sd.sga.defense.gouv.fr](http://www.c2sd.sga.defense.gouv.fr)

### › **L'avenir de la filière française du nucléaire civil**

A la demande du Président de la République française, qui souhaitait qu'une étude fut menée « sur l'avenir de l'énergie nucléaire civile et les orientations à en tirer pour la politique nationale dans le domaine du nucléaire », en « envisageant l'évolution du nucléaire civil à l'horizon 2030 dans l'ensemble de ses dimensions », François Roussely, Président honoraire du groupe EDF (et vice-Président Europe du Crédit Suisse), lui a rendu un document très complet dont il a récemment présenté les conclusions et les recommandations à l'Assemblée nationale, à l'invitation de Michel Destot, député-maire de Grenoble et président fondateur du cercle de réflexion *Inventer à gauche*\*.

Parmi les plus originales de ces recommandations, au plan structurel : la création d'un ministère de l'Énergie et d'une « société de services » chargée d'identifier les besoins des clients et de proposer une réponse industrielle adaptée ; la diversification de l'offre française à l'international ; la confirmation d'EDF dans un rôle d'architecte-ensemblier ; l'établissement d'une charte fixant les conditions de travail applicables à tous les salariés du nucléaire en France ; l'optimisation (menée en commun par EDF et AREVA) de l'EPR à partir du retour d'expérience des quatre réacteurs en construction ; le soutien des l'extension de fonctionnement des centrales à 60 ans, à sûreté constante, et la réalisation du projet de Centre de stockage en couche géologique profonde.

Trois mesures d'urgence sont également recommandées : assurer, sous la responsabilité d'AREVA, l'achèvement du chantier d'Olkiluoto ; établir un plan d'actions prioritaires, sous la responsabilité d'EDF, garantissant la construction de la centrale nucléaire Flamanville3 dans les meilleures conditions de coûts et de délais ; assurer un retour d'expérience des chantiers de construction d'Olkiluoto et Flamanville3 avant celui de Penly3 et dans délais compatibles avec le calendrier des réalisations d'EPR au Royaume Uni.

\* [www.inventeragauche.com](http://www.inventeragauche.com)

## **ILS L'ONT FAIT**

### › **La première revue de géopolitique par les cartes...**

... ou de « cartographie de l'actualité du monde », selon le souhait de son rédacteur en chef délégué, Frank Tétart, dont l'ambition est d'expliquer « tout en cartes » les événements marquants depuis la livraison précédente, en distinguant l'important du factuel, en décryptant les enjeux géopolitiques et géoéconomiques au moyen de cartes, aussi nombreuses qu'il en faudra et aussi claires et renseignées que possible.

Tous les collaborateurs ayant réalisé ou participé à ce premier numéro ont donc choisi de « plancher » sur la Russie (dans le cadre de l'année que lui consacre la France en 2010), dont « la puissance repose sur ses importantes ressources en hydrocarbures, qui constituent autant de leviers économiques, diplomatiques et géopolitiques ». Les cartes servent ici à en révéler à la fois l'ampleur et la portée, mais aussi « l'instrumentalisation politique qui en est faite ».

La rubrique « Actualités » expose et analyse par les cartes des sujets aussi différents que les élections régionales en France, la réforme de la santé aux Etats-Unis, le dernier scrutin législatif en Irak ou l'avancement de la démocratie en Afrique, mais aussi les projets de gazoduc transsaharien, le rôle du Kazakhstan à la tête de l'OSCE, la création d'un nouvel Etat indien (le Telagana) ou le traité « singulier » qui régit l'Antarctique.

Un dossier conséquent (toujours cartes à l'appui) est encore consacré aux enjeux mondiaux du développement durable, la revue présentant en ces dernières pages les plus récentes parutions d'Atlas, d'ouvrages et de sites internet sur ces différents sujets et, comme un « clin d'œil » du cartographe, quelques cartes – vraiment – insolites.

Le numéro 1 (juillet-août 2010) de *Carto - Le monde en cartes* ([www.carto-presse.com](http://www.carto-presse.com)) est édité par Areion ([contact@areion.fr](mailto:contact@areion.fr)) distribué en kiosque ou par abonnement au prix de 10,95€.

## NOTES DE LECTURE

*EPEE présente ici des ouvrages récemment parus, traitant d'intelligence économique, de stratégies d'influence et de puissance, de protection des patrimoines, de prévention des risques et de gestion des crises, de communication (au sens large) et de management d'entreprise (toutes thématiques au cœur des métiers d'EPEE), mais aussi de prospective, de relations internationales, de géopolitique et de géoéconomie, des sciences et techniques, des civilisations et des courants de pensée, de démographie et d'histoire, dont la connaissance et la compréhension s'imposent aux décideurs économiques et politiques.*

### ◇ INTELLIGENCE ECONOMIQUE, RENSEIGNEMENT ET INFLUENCE

- **Réhabiliter le *lobbying***

Nous aurions pu faire figurer cette recension dans les rubriques « gestion d'entreprise » ou « débats publics » car le sujet, vaste et sensible s'il en est, pouvait s'y prêter. Mais il nous a semblé préférable de la présenter dans la rubrique « Influence », en imaginant que Viviane de Beaufort ne nous démentirait pas. Professeur de droit de l'UE à l'ESSEC, directrice du cursus Droit-Essec et co-directrice du Centre européen de droit et d'économie, elle signe ici un ouvrage majeur et original « pour en finir avec les idées reçues sur le *lobbying* ».

Majeur, en ce qu'il embrasse largement son sujet, dans une démarche à la fois scientifique/académique, pédagogique et dynamique, incitant à la réflexion autant qu'au débat. Qu'est ce que le *lobbying*? Est-il uniforme? En quoi se différencie-t-il des « affaires publiques » ou du rôle des avocats? Sur quels champs, dans quels domaines et secteurs s'applique-il? Qui en sont les acteurs, publics et privés, salariés du privé ou fonctionnaire publique? Comment travaillent-ils? Est-il l'apanage des seuls groupes multinationaux ou est-il accessible aux PME?

Comment différencier le *lobbying* « citoyen » du *lobbying* d'idées ou d'influence (nous y voilà...), des forums et manifestations publiques, du rôle des médias? Comment est-il reçu par ses « cibles »? Est-il réglementé, encadré, contrôlé, sanctionné, et si oui, par qui et comment?

Plutôt que d'y répondre seule, l'auteur a préféré interroger une quarantaine de personnalités, toutes professionnellement concernées, comme lobbyistes-conseils ou d'entreprises, fonctionnaires ou acteurs publics, juristes, journalistes,... Avec un même fil conducteur et un même objectif: tenter de faire changer les mentalités sur la question majeure du rôle de la société civile dans l'élaboration de la prise de décision.

Au final, le lecteur sortira, sinon convaincu de la démonstration, a minima parfaitement éclairé sur la réalité du *lobbying* en France et en Europe (des comparaisons sont en outre établies, dans de nombreux entretiens, avec plusieurs pays étrangers), débarrassé des clichés qui entourent encore son rôle et ses « moyens », curieux sans doute aussi d'approfondir sa réflexion sur la relation entre *lobbying* et démocratie, dont l'auteur pense qu'il en est « la condition même ».

**Le lobbying. Portraits croisés**, de Viviane de Beaufort, aux éditions Autrement. 280 pages au format 15 x 23 cm. Bibliographie et sitographie, biographies des personnalités interrogées, schéma « de la décision dans l'Union européenne », charte déontologique de l'Association française des conseils en lobbying et affaires publiques, texte de la proposition de résolution tendant à modifier le règlement de l'Assemblée nationale pour établir des règles de transparence concernant les groupes d'intérêt, présentée par Arlette Grosskot et Patrick Beaudoin. 23 €. ISBN 9782746711600.

- **DES PRINCIPES INTANGIBLES DU RENSEIGNEMENT, DE SUN TZU A AUGUSTE**

« Ce qui permet à un gouvernement intelligent et à une direction militaire avisée de surpasser les autres, et d'accomplir des exploits extraordinaires, c'est la connaissance anticipée. (...) C'est par des hommes qu'on doit l'obtenir, des hommes qui connaissent la situation de l'ennemi ». Rédigés il y a deux mille ans par le penseur taoïste Sun Tzu, ces principes, toujours d'actualité dans le domaine du renseignement, furent mis en œuvre à peu près à la même époque par l'empereur romain Octavien (qui prendra le nom d'Auguste) dans le cadre d'une réforme et d'une restructuration profonde du système impérial de collecte du renseignement militaire stratégique.

Dans cet ouvrage savant et passionnant, dense et vivant, le colonel Rose Mary Sheldon, (*Ph.D.* en Histoire ancienne à l'université du Michigan, directrice du département d'Histoire du *Virginia Military Institute*, et *fellow* de l'*American Academy* à Rome), ne dévoile pas seulement un angle inattendu de près d'un millénaire de l'histoire romaine ; elle propose une véritable réflexion sur les rapports entre le monde politique et le monde du renseignement, sur les relations entre les gouvernements et leurs services spécialisés, en temps de paix comme en temps de guerre.

Son ouvrage, extrêmement documenté mais redisons-le d'une lecture aisée (et souvent captivante, la réalité précédant souvent la fiction) confirme que les Romains n'auraient pas pu édifier et protéger leur empire sans mettre en œuvre une politique cohérente et des activités incessantes (ou presque) de renseignement, partie intégrante de « l'art de gouverner ».

Même s'ils ne séparaient pas les différentes fonctions du renseignement entre activités civiles et militaires, il n'en demeure pas moins qu'une grande partie de leurs opérations de renseignement anticipaient déjà celles d'aujourd'hui, au point qu'il est possible d'utiliser le concept moderne de « cycle du renseignement » pour les décrire.

L'éventail des activités concernées est assez large : collecte de renseignements, contre-espionnage, infiltration, opérations clandestines, utilisation de codes et de chiffres, et diverses techniques d'espionnage. Toutes ont laissé des traces littéraires, épigraphiques et archéologiques qu'il est possible de suivre ici en partie.

Rose Mary Sheldon retrace précisément le développement des méthodes du renseignement romain, des débuts de la République jusqu'au règne de Dioclétien (284-305 après J.-C.), « d'une forme embryonnaire et souvent entachée d'amateurisme », jusqu'au système très élaboré d'Auguste et de ses successeurs.

L'ouvrage est rythmé tant par des chapitres consacrés à l'étude de certains des échecs romains que par l'examen (et la présentation des « agents qui les opéraient ») des réseaux de communication (*tabellarii castrenses* et *cursores*), des signaux de transmission, des activités d'espionnage (*speculatores*), des opérations de reconnaissance et de recueil du renseignement humain militaire extérieur (*exploratores* et *frumentarii*) et civil intérieur (*delatores* et *vigiles*) et de la politique frontalière.

On y trouvera, parmi beaucoup d'autres aussi captivants, les récits des deux tentatives de César d'envahir la (Grande) Bretagne, et la description de la mise en œuvre, du même mais en Gaule, d'un système de communication « en temps réel » des renseignements, ainsi que ceux de deux des plus désastreuses défaites de la République romaine, en Parthie sous le triumvirat de César, Crassus et Pompée, puis en Germanie sous Auguste.

Des questions plus larges, d'une pertinence immédiate pour le présent, sont également soulevées par l'auteur : bien que les méthodes de renseignement aient en partie évolué, au rythme de l'apparition et de l'utilisation des technologies modernes, les principes restent étonnamment similaires et « modernes ». Sheldon s'interroge également sur la « propension inévitable des gouvernements » à utiliser les moyens du renseignement dans le domaine de la sécurité intérieure, et des limites qu'ils doivent – ou devraient – alors s'imposer dans le cadre d'un régime démocratique.

Un « livre d'histoire » d'une étonnante actualité, on l'aura compris.

***Renseignement et espionnage dans la Rome antique***, de Rose Mary Sheldon, traduction d'Alexandre Hasnaoui, aux éditions Les Belles Lettres. 530 pages au format 15 x 21,5 cm. Cartes, croquis et plans en n&b, notes et références, bibliographie et index. 35€. ISBN 9782251381022.

## ◇ PREVENTION ET GESTION DES CRISES

- **ACCEPTER LES RISQUES, C'EST COMMENCER PAR LES CONNAITRE**

Grippe A, OGM, pesticides, attentats... Certaines crises ou catastrophes écologiques et sanitaires ont confirmé avec éclat la fragilité de l'homme et les limites de ses progrès et de ses connaissances.

Mais chacun de nous manifeste toujours une sensibilité au(x) risque(s), certes variable selon les individus, voire un refus du risque. Or, le progrès enfante le risque. Et si « le risque zéro » n'existe pas, il est de plus en plus « traqué » : les cartographies et les analyses du risque se multiplient et s'accompagnent ou sont suivies d'actions de prévention plus ou moins contraintes.

On assiste alors à l'émergence d'une société assurantielle et à une interprétation parfois erronée du principe de précaution. Par ailleurs, l'incapacité à tout prévoir remet en cause le savoir des experts et des scientifiques. Mais si le droit et la science favorisent l'objectivation du risque, ils sont impuissants face à cette « demande de refus du risque ».

Face à cette absence de consensus, il est donc parfois difficile d'apprécier le risque alors même que la société est en attente d'une réponse. Si les modèles de prévision traditionnels perdent en pertinence, il existe pourtant, comme le démontre ici Valentine Erné-Heintz (docteur en Sciences économiques, ENS Cachan, maître de conférences à l'Université de Haute Alsace, et membre du Cerdacc\* de Colmar) divers outils pour se protéger et gérer certains risques.

Encore faut-il que les instruments proposés soient socialement acceptés. Car si la société est de plus en plus exigeante sur la qualité des produits et la qualité de vie en général, est-elle prête, s'interroge l'auteur, à en payer le prix ? De plus, les risques dits nouveaux le sont-ils réellement ? Par ailleurs, « irresponsabilité des acteurs et réversibilité des risques des dommages constituent-ils des facteurs incitatifs du risque » ?

En s'appuyant sur de nombreux exemples concrets confirmant la nécessité d'une approche plurielle du risque, l'auteur confirme combien la prévention, la précaution, l'assurance et le développement durable sont autant de modalités pratiques de sa gestion.

\* [http://www.iutcolmar.uha.fr/site/page\\_119.php](http://www.iutcolmar.uha.fr/site/page_119.php)

*Les risques, subir ou prévenir ?, de Valentine Erné-Heintz, aux éditions Ellipses, collection Transversale/Débats. 155 pages au format 14,5 x 21 cm. Liste des sigles, glossaire et bibliographie. 14,50 €. ISBN 9782729855581.*

- **L'ENTREPRISE AU CŒUR DES STRATEGIES CRIMINELLES**

Attentats, contrefaçon, pirateries, blanchiment d'argent, kidnapping, fraude, cybercrime... l'entreprise est devenue une cible quotidienne du crime organisé et des groupes terroristes. Sans délaissier leurs cibles étatiques, gouvernementales et institutionnelles, les mafias, les organisations terroristes, les guérillas et autres groupes armés extrémistes s'en prennent aujourd'hui, plus ou moins ouvertement mais toujours très brutalement, aux grands groupes et aux entreprises de taille intermédiaire, qu'elles rackettent, font chanter, volent, parasitent, quand elles n'en prennent pas le contrôle !

Fruit de nombreuses enquêtes de terrain menées par ses deux auteurs, Bertrand Monnet et Philippe Véry\* dans des pays aussi différents que la Colombie, le Nigeria, la Chine ou l'Italie (entre autres), cet ouvrage attendu définit les principales organisations terroristes criminelles transnationales et guérillas; il décrit également, aussi précisément que possible, comment ces nouveaux prédateurs du monde économique légal opèrent leurs méfaits (vols, fraude, piraterie, extorsion, enlèvement, espionnage,...) et quelles sont leurs tactiques, de destruction et de prédation (contrebande, contrefaçon, contrôle d'entreprise et de marchés), dont les impacts, si profonds soient-ils, « restent » microéconomiques, et de « parasitisme et de concurrence criminelle, qui représentent, eux, une menace macroéconomique majeure.

Pour deux raisons, expliquent-ils : la première tient au fait que « le blanchiment d'argent infecte profondément les bases de l'économie légale, par l'injection croissante de capitaux criminels en son sein. » La seconde vient de ce que « les mafias cherchent à pénétrer puis à monopoliser des marchés entiers de l'entreprise légale par l'intimidation et la violence ». Or, ajoutent-ils, « par le trucage et *in fine*, la suppression de la libre concurrence, le crime organisé ne contraint pas seulement le fonctionnement de certains marchés, mais menace les bases mêmes de l'économie libérale ».

Et nos auteurs de plaider pour la prise de conscience par les entreprises de leurs vulnérabilités, et pour le renforcement d'outils de protection adaptés et efficaces. Sur deux axes : l'implication nécessaire du et/ou des dirigeants, responsables devant les actionnaires, et, ce qui ne surprendra pas nos lecteurs, la capacité d'anticipation, indispensable pour comprendre le(s) risque(s), l'éviter ou, au pire, le gérer.

« Connaître son ennemi » signifie pour l'entreprise, concluent-ils, de ne pas considérer la criminalité comme « exotique, dont le traitement revient exclusivement à des partenaires externes ou à des entités internes spécialisées (...). Tous les yeux et les oreilles de l'entreprise doivent être engagées dans cette lutte, parce que face à ces risques, l'entreprise doit voir, entendre et donc savoir autant qu'agir ».

\* *Tous deux professeurs au Département Hommes & Marchés de l'EDHEC, dont Bertrand Monnet est aussi le Directeur scientifique de la Chaire Management des Risques Criminels.*

***Les nouveaux pirates de l'entreprise. Mafias et terrorisme***, de Bertrand Monnet et Philippe Véry, aux éditions du CNRS. 250 pages au format 14 x 22 cm. Nombreuses annexes et bibliographie. 23€. ISBN 9782271070203

- **PREVENIR ET COMBATTRE LES RISQUES LIES AUX VOYAGES**

Nous sommes tous, nous dit-on, des malades ou des accidentés en puissance... En particulier lorsque nous nous déplaçons au-delà du pas de nos portes. Et d'autant plus hors de nos frontières, dans des contrées lointaines qui ne disposent pas des infrastructures de soins dont nous feignons d'oublier la profusion dans notre propre pays.

Forte d'une longue expérience « de terrain » acquise sur tous les continents habités, et de quinze années d'exercice de la médecine d'urgence à New York, le docteur Véronique Warnod vient enfin de compiler son immense savoir, qu'un éditeur intelligent a su présenter clairement (en près de 450 pages quand même...), dans un guide qui devrait vite devenir l'une des références dans son domaine.

En effet, hormis les affections particulières liées aux longs séjours dans l'espace (et encore...), quelle que soit votre destination, quel que soit le type de voyage que vous vous préparez à effectuer (une journée de randonnée, plusieurs jours de bivouac, une véritable expédition à l'autre bout du monde ou un simple séjour touristique de fin de semaine, voire un voyage d'affaires), vous pourrez prévenir, (faire) soigner et guérir les bobos, les blessures, les maladies liés aux voyages.

Avant même votre départ, le docteur Warnod vous aide à dresser la *check list* des précautions à prendre : préparation physique, médicale et mentale, matériels, pharmacie et connaissances des contrées visitées ; elle nous guide ensuite dans toutes les étapes du déplacement, qu'il s'agisse de déplacements en forêts ou en mer, en montagne ou dans le désert, y compris en cas (extrême mais à prévoir...) de survie. Tous les gestes qui soignent et qui sauvent sont évidemment décrits et les précautions à prendre avant de les pratiquer ; un très original et utile abécédaire indique précisément « que faire en cas de... ».

Le retour et « ses suites » font enfin et à juste titre l'objet d'un court chapitre qui précède lui-même une suite d'annexes « techniques » indispensables, heureusement quoique trop chichement illustrées.

Le docteur Warnod signe ici un guide vraiment complet où son expérience lui permet d'aborder avec beaucoup de pédagogie toutes les situations, de la plus simple à la plus complexe. A lire et à faire lire avant chaque déplacement, sait-on jamais...

***Le guide médical-santé du voyageur***, du docteur Véronique Warnod, aux éditions Le Cherche Midi. 430 pages au format 15,5 x 24 cm. Abécédaire, index, bibliographie, sitographie et adresses utiles. 18 €. ISBN 9782749109145.

## ◇ RELATIONS INTERNATIONALES ET MONDIALISATION

- **MAL PARTIE, L'AFRIQUE EST-ELLE ARRIVEE A BON PORT ?**

On se souvient de la célèbre apostrophe de René Dumont, en 1962 (!), selon laquelle l'Afrique noire était « mal partie ». Vincent Hugué, ancien de l'Ecole supérieure de Journalisme de Lille (où il enseigne à son tour, ainsi qu'à l'IEP de Paris), grand reporter au service international de l'Express, (vrai) spécialiste des relations internationales et de l'Afrique, s'interroge ici sur le chemin parcouru et dresse le bilan des acquis... et des manques, près de 40 ans plus tard.

Et il a choisit un mode original pour ce faire, en donnant successivement la parole à Candide et à Cassandre, sur les principaux dossiers de géopolitique africaine : démographie, santé, conflits, terrorisme, démocratie, corruption, entente régionale, croissance économique, environnement, relations avec l'UE, « Françafrique »,...

Chacun des deux protagonistes exprime alternativement ses arguments sur la face sombre et pessimiste, puis sur la face claire et optimiste de ces dossiers ; Hugué (qui se cache évidemment sous ces deux plumes), donnant à l'issue de chacune de ces joutes son propre point de vue, tel Alceste, avec toutes les qualités qu'on lui connaît : sens de la formule, ironie grinçante, lucidité, connaissance des sujets, totale absence de complaisance et de langue de bois.

Et ça marche ! On se prend au jeu, on s'enflamme, on grimace, mais l'on réalise aussi à quel point, quand on parle de l'Afrique, on peut « à partir d'un même corpus de faits et de statistiques, et en fonction du parti-pris adopté, défendre tout et son contraire ». Les présupposés sont là, qui entravent trop souvent la juste et impartiale analyse.

Finalement, c'est l'« afro-réalisme » qui l'emporte, et l'on regarde enfin « l'Afrique en face », sans nostalgie ni culpabilité postcoloniale. Sans complaisance ni acharnement.

*L'Afrique en face*, de Vincent Hugué, aux éditions Armand Colin. 190 pages au format 14 x 22,5 cm. Cartes et index. 16€. ISBN 9782200248680.

- **DERRIERE LES LAMBRIS, SURPRISES, SURPRISES...**

Il est des enquêtes dont on voudrait qu'elles n'aient jamais été menées, puis rendues publiques... Et pourtant, il fallait bien jeter un peu de lumière sur la face cachée (le pluriel serait plus approprié) de notre diplomatie.

C'est tout le mérite de l'auteur, Franck Renaud, journaliste d'investigation (il en reste, la preuve), que de nous révéler en 400 pages parfois drôles, souvent surréalistes, quelquefois écœurantes (le mot étant ici pris dans son sens exact...), et toujours passionnantes, comment sont formés, recrutés, affectés et retraités nos diplomates, comment ils vivent et assument leurs fonctions, dans quelles conditions matérielles (et morales), sous quelles pressions (pas seulement diplomatiques), quels rapports ils entretiennent avec leur tutelle parisienne, et, localement, avec leurs réseaux locaux, avec nos expatriés, avec les gouvernements étrangers et avec leurs « confrères », comment ils protègent (?) leurs sources, la sécurité de leurs informations, leurs secrets,...

On retiendra de cette enquête méticuleuse et patiente dans les coulisses de nos représentations que s'y côtoient grandeur, servitudes, misères et bassesses. « Grandeur d'une poignée de diplomates de haut vol qui croient toujours dans le destin universel de la France, de fonctionnaires de base mal récompensés de leur dévouement. Servitudes qui obligent nos représentants à défendre, parfois dans les pires conditions, les citoyens français et les intérêts de la France, avec l'appui des "services". Misères des budgets en chute libre, des disparités de statut entre "nobles" et "piétaille", des expédients parfois comiques, mais toujours lamentables. Misère des ambassades qui privatisent certains services de l'État, parfois au péril de la sécurité dans des pays autoritaires. Misère encore quand des diplomates sous influence compromettent les intérêts qu'ils devraient protéger. Et bassesses enfin, hélas !, quand l'omerta du Quai d'Orsay jette un voile sur les réseaux de promotions occultes, le favoritisme, les

gaspillages de fonds, le tourisme sous couvert de voyages officiels, le pillage du mobilier national, la corruption et même la pédophilie ».

Franck Renaud ne pouvait pas ne pas s'interroger aussi sur l'efficacité « opérationnelle » de notre réseau diplomatique, qui, fort de 160 ambassades, est encore en dimension (mais pour combien de temps ?) le deuxième du monde après celui des Etats-Unis. Ce qui nous vaut de très profondes réflexions sur l'influence incertaine, sinon déclinante de la France dans le monde. On y revient toujours...

***Les diplomates. Derrière la façade des ambassades de France***, de Franck Renaud, aux éditions Nouveau Monde, collection "Les enquêteurs associés". 400 pages au format 00x00 cm. Index et bibliographie. 21€. ISBN 9782847365184.

- **POUR (ENFIN) COMPRENDRE LA TERMINOLOGIE DIPLOMATIQUE**

Beaucoup plus qu'un dictionnaire, le trop modestement intitulé « glossaire » de Jérôme Belinga est devenu, en quelques semaines l'ouvrage de référence « incontournable » des diplomates, des fonctionnaires internationaux, des juristes et des journalistes spécialisés, pour lesquels chaque mot, expression, locution doit être parfaitement compris et utilisé aussi précisément que possible.

Diplômé en linguistique et en traduction, interprète-traducteur réviseur pendant 25 ans dans les plus hautes institutions internationales, aujourd'hui linguiste-consultant auprès de l'ONU, de la Commission de l'Union Africaine, de la BAD, de l'IATA et de plusieurs gouvernements africains, l'auteur de cette « encyclopédie » de la terminologie diplomatique offre à ses lecteurs un service inestimable. Il rend accessible, facile à comprendre, à assimiler et si nécessaire à utiliser, plus de 400 mots et expressions des relations internationales, ainsi que certains principes du droit international public et privé.

Ce glossaire (dictionnaire qui explique ou remplace par des expressions courantes, des mots ou obscurs d'une langue) est raisonné, car il donne en effet pour chaque terme étudié une définition, et une ou plusieurs traductions en anglais ; il ouvre une « discussion » d'ordre linguistique (lorsque le mot s'y prête), et enfin illustre la définition d'un ou deux exemples s'il y a lieu ! Il aide donc bien à décrypter le « jargon » diplomatique, ce code linguistique particulier à ce groupe socioculturel et professionnel lui-même original, code qui peut être incompréhensible - ou difficilement compréhensible - pour les non initiés.

Plus trilingue que bilingue, l'ouvrage fait évidemment aussi la part belle aux termes diplomatiques emprunts du latin (toujours très utilisé, entre autre dans les fameuses "clauses" des accords internationaux), qui permet de cerner, de préciser ou d'éclairer les concepts, les notions, les doctrines, les principes et les règles du droit international public, privé et humanitaire, des sciences politiques de la sociologie politique et, au sens large, la pratique diplomatique ou consulaire.

Outil de travail indiscutable, ce glossaire ravira donc aussi les "honnêtes hommes", ceux qui restent...

***Glossaire anglais-français du jargon diplomatique***, de Jérôme Belinga, aux éditions L'Harmattan. 340 pages au format 15,5 x 24 cm. Index des sigles, des abréviations et des termes français et anglais du glossaire, bibliographie, textes des Conventions de Vienne de 1962 (sur les relations diplomatiques) et de 1963 (sur les relations consulaires). 32€. ISBN 9782296128699.

## ◆ **GEOPOLITIQUE ET CONFLITS**

- **CLES ET METHODOLOGIE POUR UNE ANALYSE GEOPOLITIQUE RENOUVELEE**

Alors que notre siècle encore naissant connaît un basculement des rapports de force entre les puissances (elles-mêmes remises en cause), une multiplication des crises et des conflits « limités », il s'avérait nécessaire de forger de nouveaux outils d'évaluation, d'analyse et de compréhension des relations internationales et d'en proposer l'usage au travers d'une méthodologie elle-même renouvelée, mais rigoureuse et structurée.

C'est à cette tâche immense que s'est attelé Patrice Gourdin, bien connu pour son expertise en géopolitique\*, dans cet ouvrage dont il dit en « avertissement à ses lecteurs » qu'il vise bien à « transmettre une pratique et non à constituer une encyclopédie des situations ».

Après avoir brossé l'indispensable panorama des territoires et des situations géographiques (relief et cours d'eau) et politiques (frontières) souvent sources anciennes et permanentes de controverses ou de rivalité, l'auteur « fait apparaître » l'homme et les groupes humains, dans toutes leurs dimensions, bien souvent elles aussi à l'origine de tensions ou d'affrontements (données et évolutions démographiques, clivages claniques, tribaux, ethniques, linguistiques, religieux, socio-économiques, culturels et politiques).

La troisième partie de l'ouvrage est sans doute la plus originale et la plus intéressante car Gourdin y étudie ce qu'Yves Lacoste appelle, dans sa préface « les représentations géopolitiques », c'est-à-dire comment chacun des acteurs d'un conflit – ou d'une simple rivalité – le comprend et le raconte, « traduisant et influençant à la fois l'état d'esprit de la partie de l'opinion publique qu'il représente ». Sachant que « le rôle des idées, mêmes fausses, est capital en géopolitique car ce sont elles qui expliquent les projets et qui, autant que les données matérielles, déterminent les choix des stratégies ». Sont ici traitées à la fois les représentations géographiques et les « idées » utilisées par les protagonistes pour définir leurs objectifs, élaborer leurs stratégies et justifier leurs comportements, ce que l'auteur résume en trois questions : pourquoi chacun lutte-t-il ? Comment entend-il y parvenir ? Pourquoi se comporte-t-il de telle manière ? ». Ces représentations portent sur différents sujets, qui font tous dans cette troisième partie l'objet d'un développement particulier : les lieux emblématiques, le sentiment national, les contentieux historiques, le rejet de l'oppression, le messianisme et la volonté de puissance.

Dans la quatrième partie, l'auteur montre comment chaque situation géopolitique « interfère avec des données internationales, par le jeu d'alliances ou d'antagonismes. Et l'on a confirmation que les jeux des acteurs extérieurs complexifient toujours à la fois les faits géopolitiques et leur analyse.

Ce que fait clairement apparaître l'exposé détaillé de plusieurs « cas pratiques » qui constitue la dernière partie de cet impressionnant « manuel », comme l'Ossétie du sud, le Tibet, le Darfour, la Tchétchénie ou l'Afghanistan.

En se gardant constamment, avec une modestie non feinte, de « toute certitude », Patrice Gourdin dit parfaitement que « celui qui comprend, comme celui qui agit, ne connaissent pas jamais tous les éléments ; et que celui qui comprend n'est pas forcément celui qui agit ».

Ce qui impose à tous ceux que tente l'analyse géopolitique la plus grande rigueur, tant dans le recueil de l'indispensable documentation que dans l'enquête, l'analyse et l'émission de recommandations éventuelles.

*\* Docteur en histoire, professeur agrégé de l'Université, Patrice Gourdin enseigne les relations internationales et la géopolitique auprès des élèves-officiers de l'École de l'Air. Il appartient au Groupe éthique et relations internationales (GERI) de l'École de l'Air. Il intervient également à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.*

**Géopolitiques, manuel pratique**, de Patrice Gourdin, aux éditions Choiseul. 1735 pages au format 15 x 22,5 cm. Sources et bibliographie indicative. 35 €. ISBN 9782361590000.

- **L'AFRIQUE DE L'OUEST, COMBIEN DE DIVISIONS ?**

En cette année 2010 qui verra commémorer le cinquantenaire des Indépendances des pays qui composent l'espace géopolitique ouest-africain, qui pourrait, à coup sûr et sereinement, en dessiner d'un trait ferme les contours ? C'est à répondre à cette question (piège ?) qu'Alexis Bautzmann et de Sophie Clairet ont eu l'idée de consacrer la livraison d'été de l'excellente revue *Diplomatie*, qu'ils dirigent toujours de main de maître.

Et pour « éclairer le plus justement possible les réalités de cette région » peuplée de près de 300 millions d'habitants (soit 60% de celle de l'UE), encore largement francophone, ils ont largement donné la parole à des experts africains, parmi les plus reconnus.

Leurs contributions nourrissent et enrichissent un sommaire articulé en cinq grandes parties : histoire et sociétés, ressources et économie (richesses naturelles, nucléaire civil, sécurité alimentaire, gestion des ports, migrations,...), géopolitique (influences linguistiques, conflits, trafics de stupéfiants,...), géostratégie (ventes d'armes, approches maritimes, développement durable,...), points chauds et défis (risques climatiques, sécurisation des lacs, crise alimentaire, fléaux des maladies,...), que complètent une bibliographie/sitographie générale succincte mais parfaitement actualisée, ainsi que plusieurs bibliographies indicatives thématiques, par chapitre.

Faut-il souligner enfin la qualité des (dizaines) de cartes en couleur et de l'infographie précise qui a fait et continue de faire la renommée – méritée – de *Diplomatie*, et en rend la lecture encore plus intelligible et intelligente ?

***Géopolitique de l'Afrique de l'Ouest***, sous la direction d'Alexis Bautzmann et de Sophie Clairet, hors-série n°12 de la revue *Diplomatie*, éditée par Areion Group ([diplomatie@areion.fr](mailto:diplomatie@areion.fr)). 98 pages au format 23 x 30 cm. Bibliographie et webographie. 10,95 €.

## ◆ **TERRORISME ET CRIMINALITE**

### • **MAITRISER LA VIOLENCE COLLECTIVE EN ZONE URBAINE**

Proposant une « vision globale de la manière de concevoir l'engagement de forces militaires en zone urbaine sur un théâtre d'opération », ce livre dense signé de deux spécialistes en gestion des situations extrêmes et de crises, les généraux (2S) Francart et Piroth, affiche l'objectif d' « analyser les problèmes posés par ce type d'engagement, dans leur contexte d'occurrence et de proposer des réponses en termes de concepts, doctrine, méthodologie et d'organisation ».

Y sont prioritairement abordés les aspects conceptuels et doctrinaux des engagements, « à leurs niveaux politico-stratégique, militaro-stratégique et opératif », plutôt que les aspects tactiques (brièvement traités « au niveau des grandes unités »), de même que les problèmes et solutions techniques et technologiques de la lutte en agglomération.

De ce point de vue, l'objectif visé nous semble largement atteint, l'ouvrage évoquant, aussi complètement que possible et force exemples à l'appui, le « nouveau contexte urbain », les types de confrontation probables et avérés, ainsi que et les différents niveaux de violence collective : protestataire, émeutière, communautaire, sécuritaire, de revendication, de subversion, de répression, de prédation, toutes identifiées et appréhendées par rapport à leurs objectifs respectifs.

Les opérations en zone urbaine sont également présentées sous leurs différents aspects : objectifs stratégiques des engagements, vision opérationnelle, contre-rébellion et lutte contre des types spécifiques de violences : « collective spontanée », « de répression » et « de prédation ».

Mais au-delà de l'intérêt « encyclopédique » de l'étude, il nous a semblé utile de présenter l'ouvrage dans nos Cahiers pour deux de ses sous-chapitres, respectivement consacrés à la dimension psychologique de ces opérations et à l'importance du renseignement (acquisition, validation, diffusion, selon le triptyque classique mais éprouvé) « en zone urbaine » et « pour les opérations de contre rébellion ».

« Facteur essentiel » de succès dans la lutte contre ces violences, la maîtrise du renseignement participe, rappellent les auteurs, du « processus de décision des mesures de prévention et d'action propres à anticiper et à résoudre, de la façon la plus adéquate, la crise à laquelle il est confronté ». Après avoir défini les particularités du renseignement en zone urbaine, par rapport à une zone ouverte, la nécessité de prendre en compte les caractéristiques des infrastructures urbaines ou la densité de population, Francart et Piroth insistent sur l'impératif que constitue la connaissance des champs psychologiques, qui « permet d'établir les profils psychologiques des différents acteurs de la crise et de préjuger des réactions de la foule », le renseignement s'avérant donc toujours « indispensable au moment de la prise de décision d'engagement ».

Un seul petit regret à l'issue de la lecture (séquentielle, compte tenu de sa densité...) de cet ouvrage important, et original en ce qu'il définit « une vision française » des engagements en zone urbaine,

« plus politique et humaniste, moins politique que celles d'autres puissances occidentales » (suivez leur regard...), celui de l'étonnante absence d'index et de bibliographie. Mais on attend déjà l'édition suivante, "actualisée et enrichie", cela va sans dire.

*Emeutes, terrorisme, guérilla... Violence et contre-violence en zone urbaine, de Loup Francart et Christian Piroth, aux éditions Economica. 330 pages au format 15,5 x 24 cm. Nombreux tableaux et schémas. 28 €. ISBN 9782717858662.*

## ◇ ECONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE

- **COMMENT DIRIGER AVEC L'INCERTITUDE**

Prévisions démenties, informations contradictoires, statistiques battues en brèche, événements inattendus, retournements de situation, surprises « stratégiques », crises imprévues... l'incertitude est omniprésente dans notre quotidien, privé ou professionnel. Dans la sphère de l'entreprise (où nombre d'entre nous passons plus de temps que dans nos familles), dirigeants et responsables doivent composer avec elle tout en assurant le maximum, possible, de sécurité et de sérénité au sein des équipes et dans leurs relations avec leur environnement.

Entre renforcement et emprise constante d'une discipline collective affirmée autour d'objectifs précis et chiffrés, que l'on espère fédérateurs et assurant la rentabilité à long terme « contre vents et marées », et politique de « l'abandon consenti aux aléas » dont il convient au contraire de tirer avantage en privilégiant la rentabilité à court terme, quel parti choisir ?

Pour Robert Branche, polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, haut fonctionnaire (peu de temps !) puis responsable de la stratégie chez L'Oréal, et aujourd'hui consultant auprès des dirigeants de plusieurs grands groupes français, une troisième voie existe pourtant, qu'il explore dans cet ouvrage tout à fait original, aux titres et sous-titres intrigants et un brin provocateurs.

Fort d'une longue expérience du conseil stratégique, il développe ici l'idée selon laquelle « une entreprise, comme un fleuve, doit se fixer pour objectif une mer, qui sera son attracteur stable dans les aléas de l'incertitude ».

Mais quand on a écrit cela... il convient d'en dire plus et surtout de le démontrer faute à passer pour un doux rêveur, ce que n'est à l'évidence pas notre auteur ! Alors, après, dans une longue mais indispensable première partie, exposé pourquoi l'incertitude n'est pas provisoire mais bien structurelle, « pourquoi elle n'est pas le témoin de l'incomplétude de notre savoir, mais le moteur permanent de notre monde », et pourquoi « lutter contre elle, c'est lutter contre la vie même », Branche s'attache à répondre, avec une multitude d'exemples concrets tirés de la réalité de la vie de ses « clients », aux trois questions suivantes : quelle attitude doit avoir le dirigeant ? Comment doit-il se fixer un ou des objectifs ? Comment doit-il agir au quotidien ?

Ceci en évitant deux pièges symétriques : penser que l'on peut s'abstraire de l'incertitude : « mon entreprise est protégée ; elle maîtrise son futur et s'organise en conséquence ; elle sait mieux que les autres et le futur sera ce que j'ai prévu pour elle » et a contrario, renoncer à toute anticipation et confier son avenir à la chance : « puisque rien ne peut être prévu de façon fiable, seule l'action immédiate compte ; il est illusoire de penser le futur ». Autant de citations exactes entendues, ici reproduites par l'auteur...

... Qui recommande plutôt de tirer parti de l'incertitude, de « diriger en lâchant prise », en « abandonnant l'idée de prévoir et planifier au-delà de l'horizon immédiat », en refusant de « tout contrôler et tout piloter depuis le sommet (...), de se laisser emporter par les mouvements ambiants, de mieux maîtriser "son" temps, et d'accepter les intuitions ».

Sauf et seulement, consent-il, si l'entreprise est dans une situation d'urgence extrême, si sa survie à court terme est en jeu, si le dépôt de bilan menace...

Nous n'en dirons pas plus pour laisser à ceux que ce concept de *management* novateur intéresse découvrir par eux-mêmes pourquoi Robert Branche conseille à ses clients de « faire le vide », sans a

*priori*, de ne plus être « malades du temps », tout en étant « intensément attentifs », de ne plus « tout prévoir sur tableur Excel » mais de « choisir à partir du futur et des "mers" accessibles pour choisir au présent », d'apprendre à « mettre du flou dans l'organisation », renforçant ainsi singulièrement la résilience de l'entreprise.

Et pour ceux que ce concept de « mer » intriguerait toujours, je leur conseille à mon tour la lecture (pour commencer...) des pages 108 et 109, qui ne devrait pas les laisser indifférents.

***Les mers de l'incertitude. Diriger en lâchant prise***, de Robert Branche, aux éditions du Palio. 225 pages au format 14,5 x 22 cm. Bibliographie. 19,50 €. ISBN 9782354490164.

- **AVANTAGES ET LIMITES DE LA COOPERATION-COMPETITION**

En 1979, Philips et Sony, entreprise concurrentes dans l'électronique grand public, s'allient pour lancer un programme d'innovation qui aboutira, en 1982, à l'invention du disque compact. Vingt ans plus tard, ce ne sont plus deux entreprises, pourtant elles aussi concurrentes, qui s'associent pour innover, mais... treize, auxquels s'agrègent près de 200 ETI et PME avec l'objectif de mettre au point et d'imposer la nouvelle norme haute définition du DVD. Cette association de « coopétiteurs » s'oppose alors à une autre alliance de trois géants du secteur, rejoints par deux cent autres entreprises plus petites qui développent une autre norme...

Beaucoup utilisée dans le monde de l'industrie et des services, mais rarement définie, décrite et illustrée dans toutes ses dimensions, usages avantages et limites, la coopétition, combinaison de coopération et de compétition, est devenue, en quelques années l'un de moyens les plus puissants, dans à peu près tous les secteurs économiques de conquête, de maintien voire de domination d'un marché. Elle apparaît aussi à la fois comme un vecteur et un support de l'innovation, comme en atteste l'exemple précédemment décrit, et qui ouvre cet ouvrage passionnant, malgré l'apparente aridité de son sujet.

Son auteur, maître de conférences en science de gestion à l'Université de Montpellier où elle enseigne le marketing et la stratégie et effectue des travaux de recherche sur les stratégies concurrentielles, décrypte très clairement les mécanismes de la coopétition, démarche qu'elle démontre « indissociable de l'action stratégique de l'entreprise ». Elle en définit et décompose les différentes formes, en décrit aussi les dynamiques en détaillant les outils managériaux qui en permettent la maîtrise.

Mais son ouvrage vaut aussi par l'abondance des cas concrets, exemples et illustration de sa démonstration. Ainsi que par les témoignages recueillis des acteurs eux-mêmes, tant sur les objectifs, les moyens, le choix des stratégies que sur les limites et les risques de la coopétition « à la fois stratégie pragmatique et défi intellectuel ».

Et le lecteur de fermer son livre instruit des moyens à rassembler et à mettre en œuvre pour être à la fois « partenaire et ennemi », des risques de cette paradoxale « coopération avec l'ennemi », des pratiques organisationnelles, des logiques et des limites de cette stratégie de coopération-compétition à priori contre-nature mais qui démontre pourtant chaque jour d'avantage son efficacité, au point que l'on imagine déjà son prolongement : l'hypercoopétition !

***La coopétition, enjeux et stratégies***, de Estelle Pellegrin-Boucher, aux éditions Lavoisier. 245 pages au format 15,5 x 23,5 cm. Bibliographie et index. 65€. ISBN 9782746224872.

- **TOUTE L'ACTUALITE DU DROIT DU TRAVAIL**

Le Droit du travail a connu, au cours de ces dernières années, des évolutions majeures dans la quasi-totalité de ses champs d'application. Dans le même temps, le Code du travail a fait l'objet d'une recodification intégrale.

Du nouveau Contrat unique d'insertion (CUI) à la portabilité du Droit individuel à la formation (DIF), du Titre emploi-service-entreprise (TESE) aux nouvelles modalités d'indemnisations du chômage, cette

10<sup>ème</sup> édition du *Guide pratique du droit du travail* intègre l'ensemble de ces réformes et toutes les nouveautés réglementaires afin de proposer à ses lecteurs l'information la plus actualisée et la plus complète.

Pour chacun des points abordés : contrats de travail, droits et devoirs des demandeurs d'emploi, modalités de congés, formation professionnelle, salaire, épargne salariale, processus de rupture, implantation et représentativité syndicale, conseil de prud'hommes, retraite, création d'entreprise... des compléments d'information viennent éclairer, tel ou tel point particulier de la législation ou du monde du travail.

Exhaustif, clair, pratique, ce guide apportera à chacun - employeur, salarié, représentant du personnel, étudiant,... - l'information précise qu'il recherche.

Comme un parcours, les chapitres du guide conduiront son lecteur, de l'embauche à la rupture du contrat, en passant par le contrat de travail, la durée du travail, la rémunération, la santé et les conditions de travail formation professionnelle, les congés et l'absence du salarié, ainsi que tout ce qui concerne la prévention et l'accompagnement des licenciements économiques, l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi, l'insertion professionnelle des handicapés, les représentants du personnel et la création d'entreprise...

Références précises aux textes, adresses de sites Internet, liste des sigles et index constituent le 14<sup>ème</sup> et dernier chapitre de ce guide vraiment complet et qui facilite l'accès à l'information la plus récente.

***Guide pratique du droit du travail***, ouvrage collectif rédigé sous l'autorité du Ministère du Travail aux éditions de La Documentation Française, collection « Les indispensables ». 835 pages au format 15 x 21 cm. En annexes, la liste des institutions et des organismes intervenant dans le domaine du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, la liste des thèmes traités et celle des sigles cités. 22 €. ISBN 9782110079442.

## ◇ **MARCHES EMERGENTS**

- **A LA DECOUVERTE DES TROIS PAYS BALTES**

Aux confins de l'Europe et de la Russie, les pays baltes ont à la fois un destin commun, des défis identiques, des problèmes particuliers et de profondes spécificités.

Un destin commun illustré par leur entrée simultanée dans l'Union européenne le 1<sup>er</sup> mai 2004, à l'issue d'une longue parenthèse soviétique. Et une identité propre (langues, peuplement,...), que rappelle l'auteur, journaliste, correspondant de plusieurs médias français dans les pays baltes et qui les connaît « par et avec le cœur », y vivant depuis une dizaine d'années.

Estonie, Lettonie et Lituanie demeurent cependant peu connus, en dépit de leur dynamisme économique – même si quelque peu mis à mal par la crise, qui s'est ajoutée à une décroissance démographique sévère – et de leur attrait touristique indéniable et croissant.

C'est à un voyage découverte au cœur de ces jeunes démocraties européennes qu'invite cet ouvrage, mêlant récits, rencontres avec les acteurs du changement comme avec de « simples citoyens » et analyses ; destiné tant au touriste visitant ces pays qu'au lecteur curieux, l'ouvrage aborde tous les aspects, de l'histoire à la culture, en passant par l'actualité de ces pays, touchés eux aussi par la crise économique.

Ses 19 chapitres ne laissent pas de zones d'ombre ; ils couvrent en effet leur histoire (obscurités décennies ; l'occupation au quotidien, l'émancipation,...), leur économie (s'ancrer à l'Ouest, vivre avec la Russie, la consommation, nouvelle religion ; les réformes à bras le corps ; surmonter les crises,...); ainsi que leurs particularismes culturels (être russophone à Riga ; intégrer les minorités,...) et sociologiques (nouveaux riches, nouveaux pauvres ; Riga, art nouveau,...).

***Les pays baltes, un voyage-découverte***, d'Antoine Jacob, aux éditions Lignes de repères. 210 pages au format 14 x 21 cm. 19 €. ISBN 9782915752434.

- **QUE RESTE-T-IL DE LA « NATION ARC-EN-CIEL » ?**

En avril 1652, les Hollandais débarquent au cap de Bonne-Espérance. Pays de « l'homme noir » (San, Khoikhoi ou Bantou), l'Afrique du Sud suscite la convoitise de l'homme blanc. Trois siècles durant, entre haines et violences se noue leur destin commun.

Au milieu du siècle, le régime d'apartheid impose une ségrégation raciale, économique et territoriale, qui cède progressivement, sous l'effet conjugué de la contestation interne et des pressions internationales.

La libération du leader noir Nelson Mandela en 1990, suivie quatre ans plus tard des premières élections démocratiques, sonne le glas de l'apartheid. Le pays connaît alors un véritable mais bref « état de grâce ». Se forge alors le mythe de la « nation arc-en-ciel ».

Qu'en reste-t-il aujourd'hui, quelques mois après l'organisation de la Coupe du monde de football, qui a attiré sur ce pays – ses contradictions et ses paradoxes – les feux des médias du monde entier ? Les dirigeants pourront-ils tenir leurs promesses de redistribution et relancer l'économie ? Pourront-ils et comment, affronter les résistances qui demeurent de la part de groupes qui voient dans les politiques de redressement des inégalités un racisme inversé ? Un « contrat social déracialisé » est-il atteignable ? Paul Coquerel, historien, ethnologue et chercheur au Centre de recherches africaines, auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'Afrique du Sud, après avoir d'abord retracé « l'histoire séparée de cette Afrique du Sud qui continue de s'inventer », répond ici, sereinement, à ces questions brûlantes.

*L'Afrique du Sud. Une histoire séparée, une nation à réinventer, de Paul Coquerel, aux éditions Gallimard, collection « Découvertes-Histoire ». 160 pages au format 12,5 x 17,8 cm. Nombreuses illustrations, chronologie et index. 14 €. ISBN 9782070438341.*

## ◆ **SCIENCES ET TECHNIQUES**

- **DRESSER DES CARTES POUR COMPRENDRE LE MONDE**

Dresser une carte, la « préparer en respectant certaines formes »... Souvenir de jeunesse pour la plupart des lecteurs de nos cahiers (je le suppose, en tous cas), l'exercice consistant à lever ou à lire une carte est resté familier à un petit nombre d'entre eux, qui continuent de vouloir comprendre le monde, qui veulent en saisir les enjeux dans ses cadres spatiaux, régionaux, nationaux, continentaux ou mondiaux. Quel outil plus précieux, en effet, qu'un croquis « coté », une « levée de terrain » ou une carte « bien renseignée » pour appréhender les réalités d'un espace et, dans un sens plus large celles de la géopolitique ou de la géoéconomie d'un territoire ? Encore faut-il user d'une méthode *ad hoc*, car « faire des cartes, cela s'apprend ».

C'est justement l'objet de cet atlas original, destiné aux postulants aux épreuves, examens et concours des grandes écoles, mais qui sera utilisé avec profit par un public beaucoup plus large pour qui la carte est bien plus qu'une illustration, un véritable outil de travail. Pour qui elle permet aussi de synthétiser les composantes d'un sujet d'étude, d'éclairer un raisonnement, de révéler une structure, de préciser une pensée, de donner un sens à un problème en l'inscrivant dans un espace de relations ou de confrontations.

Les trois auteurs de l'ouvrage, enseignants et cartographes chevronnés, nous proposent d'abord donc de nous remémorer les objectifs et les méthodes de la cartographie, comme autant de « règles du jeu » connaître et à respecter, avant de nous guider dans l'élaboration des cartes elles-mêmes, de leur cartouches... et de leurs commentaires !

Un « décryptage de 36 cartes ou « croquis de synthèse structurés » leur permettent ensuite de nous démontrer, par l'exemple, la pertinence de leur démarche en l'appliquant à des thèmes aussi différents que la nouvelle guerre des détroits en Arctique, les territoires de l'innovation en France, la Chine en

Afrique, le tertiaire aux Etats-Unis ou le rôle des littoraux dans l'organisation des territoires en Asie orientale...

Enfin, un lexique de 100 mots indispensables et une bibliographie serrée invitent « à passer aux actes » et à pratiquer l'art subtil d'« exprimer la sensibilité des peuples, de percevoir les sociétés humaines et leurs modes d'organisations dans l'espace ».

**Cartes en mains. Méthodologie de la cartographie**, de Anne Battistoni-Lemière, Anne Le Fur et Alain Nonjon, aux éditions Ellipses. 250 pages au format 24 x 19 cm (italien). Nombreux croquis et cartes commentées en couleur, lexique des « 100 termes » de la cartographie, bibliographie et sites utiles. 24 €. ISBN 9782729853600.

## ◇ CIVILISATIONS ET CULTURES

### • LE FRANÇAIS, POUR S'OUVRIRE (SUR) LE MONDE

Après *l'Avenir du français dans le monde\**, qui nous avait appris entre autre que plus de 100 millions de jeunes gens apprennent le français hors de France, *Le désir de français dans le monde* (quel beau titre !), revient, certes, sur l'histoire de la francophonie, en étudie les racines et les perspectives d'avenir, mais plus outre, nous fait connaître les propositions de son auteur pour relever les défis de notre langue.

Professeur des Universités (spécialiste de civilisation française et des littératures francophones), écrivain (membre de l'Académie européenne, lauréat d'un Grand prix de l'Académie française et du Grand prix de la francophonie de la Société de Géographie), Axel Maugey poursuit ici son inlassable et ô combien louable ouvrage, tant de fois repris sur son pupitre, au service du trésor le plus précieux de notre patrimoine national : la langue française.

Instrument de notre pensée autant que de notre communication, la maîtrise de notre langue est bien la pierre angulaire de la formation de notre jeunesse. A ce titre, elle porte sa part de notre civilisation, dont les idées, les principes, sont formulés dans notre littérature. Dès lors, on comprend combien son étude – et sa défense, si nécessaire – doit être l'objet des soins de tous, doit tous nous mobiliser. Afin, comme le souligne Jean Cluzel dans sa préface, "de transmettre aux nouvelles générations qui auront « le français en désir », ce que notre tradition culturelle et notre enseignement ont de meilleur : le goût de bien savoir pour bien parler", à quoi l'on veut ajouter, "le goût de bien parler pour bien savoir".

Mais le beau livre d'Axel Maugey dit aussi, au-delà du combat permanent contre l'ignorance, combien la langue française constitue un outil redoutable contre le conformisme abêtissant qui menace notre pensée même, ainsi qu'un instrument puissant de conquête ou de reconquête de notre influence à l'international, quand les cartes de la géopolitique mondiale sont constamment rebattues. En Europe même, n'est-il pas bien tard pour élaborer puis mettre en œuvre une stratégie réaliste du français, dans cet espace natif et vital pour notre langue ? Là aussi, Maugey nous suggère quelques pistes.

Bien entendu, il n'évite pas d'analyser les dessous, les ressorts et les enjeux de la compétition entre le français et l'anglais, en citant à-propos la magnifique harangue de Maurice Druon, pour qui « si l'anglais est une nécessité, le français demeurera à jamais un privilège ». S'il est vrai également, écrit Maugey, que « la langue et la civilisation française sont pétries de contradictions et de complexité humaines, le français, pour continuer à rayonner, doit rester une langue libre (...), la langue du débat, de la controverse, du choc des opinions, celle qui, à l'occasion, rejette la vision de l'adversaire mais qui respecte toujours la liberté de ses convictions ».

Et s'il fallait encore des raisons de combattre pour le français, on citerait avec lui Andreï Makine, russe-sibérien d'origine, français d'élection autant que d'adoption, qui écrit dans *Cette France qu'on oublie d'aimer\*\** que "la France pèse encore dans le monde grâce à sa langue et à cet héritage d'idées que les nations associent à ce pays, à sa vocation surnaturelle clamée par Bernanos". Et combien d'autres écrivains, diplomates, politiques du monde entier nous abjurent de nous continuer à nous battre ?

Oui, le désir de français dans le monde reste présent et puissant : 120 millions de locuteurs l'utilisent comme première langue, 150 millions s'en servent comme deuxième langue, et nous l'avons dit, 116 millions l'apprennent encore aujourd'hui (en très nette progression depuis 10 ans) avec l'aide de

900 000 enseignants ! Jusqu'en Chine... où plus de 200 établissements enseignent le français, dont 140 universités ; 8 000 étudiants l'apprennent en première langue (!) et plus de 30 000 en deuxième langue, encadrés par 700 professeurs.

Peut-on imaginer, enfin, que cette appétence, cet "attachement toujours très vif" pour notre langue ne se double pas d'un intérêt pour notre pays ? Au moins devons-nous l'espérer avec Fabrice Lucchini, pour qui « être Français, c'est mettre des mots intelligents sur nos sentiments ».

\* Présenté dans notre Cahier n°8 (mars 2008), recension complétée d'un long entretien avec son auteur.

\*\* Edité par Flammarion en 2006, réédité en février 2010. 111 pages. 12€. ISBN 9782757817162.

***Le désir de français dans le monde***, d'Axel Maugey, aux éditions Vaillant. 250 pages au format 14 x 21 cm. Bibliographie. 16€. ISBN 9782916986098.

## ◇ DEBATS PUBLICS. DEBATS D'IDEES

### • ELOGE ET MODERNITE DE LA REACTION

Depuis près d'un demi-siècle, les idées dites et souvent autoproclamées « progressistes » semblent incontestables, forte de l'onction médiatique et de son omniprésence chez les "relais d'opinion", sans doute aussi parce qu'elles n'avaient pas trouvé (ou pas suffisamment) d'adversaires. Olivier Bardolle relève ici le gant, avec autant de panache que de force dans ce petit essai extrêmement réjouissant et tonique, et d'une grande érudition ce qui ajoute au plaisir de sa lecture.

Avec lui, en à peine plus de 200 pages, on redécouvre avec bonheur et profit l'essence des vertus de la pensée réactionnaire, dont la capacité de celle-ci à résister aux ravages de "l'hypermodernité" et de la pensée unique. Les fausses valeurs y sont renvoyées à leur néant, leurs thuriféraires et mentors à leur insignifiance, les cuistres à leur bibliothèques.

Et les conservateurs-réactionnaires, y compris les plus nostalgiques et désespérés (il en reste) y trouveront confirmation de la justesse de leurs combats passés, et des arguments en nombre et de qualité pour ceux à venir, qui ne manquent déjà pas... Car « la réaction a de l'avenir », martèle t-il, le nombre n'étant pas son critère, seule comptant la qualité des membres de ses phalanges.

Bardolle n'hésite donc pas à plaider pour la réhabilitation de la *virtus* romaine des stoïciens, « c'est à dire le courage, à défaut de quoi, écrit-il, les temps pourraient devenir très difficiles tant pour les passéistes apathiques que pour les euphoriques tenants de la modernité ». Et Bardolle d'affirmer encore la bonté comme ultime vertu réactionnaire, comme Pourrat définissait l'amitié comme la source et le fondement de la civilisation.

Tout véritable homme de droite a en effet à cœur de montrer qu'il n'en manque pas, de cette bonté devenue si rare et imide au moins, comme écrivait Camus, pour « éviter que le monde ne se défasse ». Ce qui rend donc le réactionnaire indispensable !

***Petit traité des vertus réactionnaires***, d'Olivier Bardolle, chez L'Editeur. 215 pages au format 11,5 x 17,5 cm. 12€. ISBN 9782362010064.

## ◇ HISTOIRE CONTEMPORAINE

### • LES LIONNES DE LA RESISTANCE IRANIENNE

En 1967, Massoud Radjavi adhère à l'*Organisation des Moudjahidine du Peuple d'Iran* (OMPI), organisation d'opposition à la dictature du Shah, dont il devient l'un des responsables. En 1971, tous les dirigeants du mouvement sont arrêtés, puis exécutés. Radjavi, condamné à mort, voit sa sentence commuée en peine de prison à perpétuité. Il passe alors sept ans dans les prisons du Shah, dont il ne sortira qu'en 1979.

Massoud Radjavi réorganise alors l'OMPI et se présente à la première élection présidentielle en Iran, en 1980 (comme candidat d'une coalition de partis de gauche et du centre et des minorités ethniques et religieuses), mais sa candidature est annulée par Khomeiny lui-même. En juin 1981, une grande manifestation pacifique organisée par l'OMPI et réclamant le respect des libertés est réprimée dans le sang. L'OMPI se lance alors dans la lutte armée contre le régime islamiste.

À la même époque, Azam, jeune fille iranienne, grandit dans les quartiers pauvres du sud de Téhéran. Son père, partisan des *mollahs*, s'oppose à sa scolarisation. Soutenue par sa mère, elle réussit à passer son bac et l'obtient. Echappant de peu à un mariage forcé avec un *mollah* et s'opposant alors continuellement à son père, refusant de rejoindre ses frères dans des associations de soutien au régime des *mollahs*, Azam est continuellement battue, malgré la protection de sa mère.

En 1978, Azam a 20 ans et s'échappe du domicile familial pour rejoindre le mouvement des Moudjahidines du peuple, partisans d'un islam séparant la religion de l'État. Elle participe alors activement aux manifestations de l'opposition. Mais constamment pourchassée par les pasdarans (gardiens de la révolution islamique), elle est arrêtée.

Elle va passer 7 ans (!) en prison, dont 8 mois (!) accroupie, les yeux bandés, dans une cage minuscule. Torturée quotidiennement, physiquement et psychologiquement, Azam ne cédera pas, pendant que 30000 autres femmes (dont presque toutes ses amies) seront exécutées dans les prisons iraniennes.

Libérée le 14 septembre 1986, Azam Hadj Heydari traverse à pied les montagnes du Kurdistan et franchit la frontière de l'Irak. Elle y vit toujours aujourd'hui avec un peu plus de 3000 survivants des massacres et des prisons, au « camp Ashraf », îlot exilé de la résistance iranienne, à une centaine de kilomètres au nord-est de Bagdad. C'est là qu'elle apprendra en janvier 2009, qu'après une longue bataille juridique l'OMPI était rayée de la liste de l'Union européenne des organisations terroristes.

Après *Le prix à payer*, de Joseph Fabelle (présenté dans notre dernier Cahier Xénophon) Jean-Claude Gawsewitch nous donne ici à lire un nouveau témoignage sur les violences commises – y compris contre les femmes et les enfants – au nom de l'une des expressions de l'islam. Témoignage poignant, souvent insoutenable (bien que toujours raconté avec une infinie pudeur), mais témoignage nécessaire.

***Le prix de rester humain*, d'Azam Hadj Heydari, aux éditions Jean-Claude Gawsewitch. 250 pages au format 14 x 22,5 cm. Photos-portraits n&b. 18,90 €. ISBN 9782350132310.**

## ◆ NOUS AVONS AUSSI APPRECIÉ :

- **UNE HISTOIRE POLITIQUE DE LA POLOGNE**

Saluée par l'ensemble de la critique européenne, cette « nouvelle » *Histoire de la Pologne* se lit en effet avec autant de plaisir que de curiosité, les deux auteurs réussissant à nous faire découvrir dans chacun des chapitres nombre de faits ou d'aspects méconnus, ou simplement oubliés, de la *saga* d'une nation autrefois dominante au centre de l'Europe.

Si la Pologne est aujourd'hui en paix avec elle-même et avec ses voisins, il n'en a pas été toujours ainsi et les prédécesseurs des 39 millions d'âmes qui y vivent en 2010 n'ont que trop rarement joui de leur actuel degré de liberté et de sûreté nationale.

Puissance autrefois dominante du centre et de l'est européens, la Pologne, fondée au X<sup>ème</sup> siècle, a en effet connu une histoire riche, certes, mais surtout dramatique, quatre fois « partagée » dans les seules 250 dernières années.

Une première fois en 1772 entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, sous Stanislas II Poniatowski. Une deuxième fois en 1793, quand Catherine II s'empara des provinces orientales, la Prusse annexant Pznan, Dantzig et Thorn. Une troisième fois en 1795, après l'insurrection patriotique conduite par Kosciuszko, le nouveau « partage » provoquant alors la disparition du royaume de Pologne. Le quatrième eu lieu en 1815, dépeçant le Grand duché de Varsovie, toujours au profit de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse !

Reniée par le congrès de Vienne, mais incarnant la cause des nationalités au XIX<sup>e</sup> siècle, la Pologne ressuscitera en 1918... avant d'être de nouveau morcelée pendant la Seconde Guerre mondiale.

Alors que le pays survit en pays satellite de l'URSS, un renouveau s'opère dans les années 1980 : la Pologne ouvre la voie du rejet du communisme et se réapproprie enfin son héritage chrétien et européen.

Quand à son avenir, il dépendra, entre autre, des conséquences de son adhésion à l'UE, si elle lui permet, écrivent les auteurs, « de promouvoir un sentiment plus poussée de la citoyenneté, un progrès économique plus équitable et en corollaire l'harmonie sociale ».

***Histoire de la Pologne***, de Jerzy Lukowski et Hubert Zawadzki, aux éditions Perrin. 410 pages au format 15,5 x 24 cm. Cahier de 13 cartes, tableaux des dynasties et des dirigeants élus, chronologie générale depuis 966, index distincts des noms de personnes et des noms de lieux, bibliographie. 26 €. ISBN 9782262028886.

- **DE PORT-ARTHUR A TSUSHIMA, RUSSES ET JAPONAIS INVENTERENT LA GUERRE MODERNE**

Guerre emblématique résultant de rivalités impérialistes, la guerre russo-japonaise, symbole des grandes guerres du XIX<sup>ème</sup> siècle, est aussi annonciatrice du premier grand conflit mondial du XX<sup>ème</sup> siècle, combinant l'utilisation massive de l'artillerie lourde et celle de la cavalerie, de tous types de navires et de mines, et des transports routiers et ferroviaires.

Sur mer, les mines occasionneront en effet de lourdes pertes aux deux adversaires quand la base de Port Arthur, pivot de la défense russe, deviendra l'objectif principal des Japonais. La capitulation de ce port stratégique en janvier 1915, malgré la résistance acharnée de ses défenseurs et les interventions de quelques croiseurs et torpilleurs de Vladivostok, ouvrira le passage aux Japonais, du fleuve Yalou vers la Mandchourie.

Les batailles de Moukden, du Liao Toug, du Cha-Ho seront autant de défaites sanglantes pour les Russes, malgré leur héroïsme. Moins audacieuse et dynamique que l'armée japonaise, l'armée - et la marine - russes capituleront après l'écrasante défaite navale de Tsushima (du 27 au 28 mai 1905), qui obligera le tsar Nicolas II à demander la paix.

Première défaite de grande ampleur infligée à une nation européenne par un pays asiatique depuis les invasions mongoles, elle eut un immense retentissement. Elle consacra le Japon comme grande puissance, suscita durablement des nationalismes hostiles au Européens dans les pays colonisés d'Asie et fut partiellement à l'origine de la révolution russe de 1905, prélude à celle de 1917.

Ce très beau livre, dont la qualité du texte le dispute au foisonnement et à l'intérêt des illustrations, rend compte avec intelligence de cette guerre « inattendue » et (hélas !) novatrice, des ses prémices, des conditions de l'ouverture des hostilités, des ses principaux épisodes dont l'invasion éclair de la Mandchourie, des grandes batailles maritimes ainsi que de celles, décisives, conduites sur terre et de la fin d'un conflit dont les conséquences, comme les enseignements, seront aussi durables qu'innombrables.

***La guerre russo-japonaise 1904-1905***, de Bernard Crochet et Gérard Piouffre, aux éditions ETAI. 190 pages au format 24 x 31 cm. 42 €. ISBN 9782726889633.

- **DE LA GUERRE DES MINES... ET DU DEMINAGE**

Passionnant de bout en bout, ce livre aborde sans complexe, parfois même crânement au risque d'être paradoxal, l'un des domaines les plus sensibles et « controversé » de la guerre moderne, industrielle et technologique : celui de l'usage des mines. En effet, si le procédé est immémorial, la mine militaire portant d'ailleurs le même nom que l'"excavation dans le sous-sol aménagée initialement pour l'extraction d'un minerai", son usage, en particulier contre les combattants à pied depuis l'apparition puis la prolifération des « mines anti-personnel », est controversé, jusque dans la communauté militaire elle-même semble t-il.

Au point qu'on a pu qualifier les mines d'"arme des lâches" (existe t-il donc des armes plus "courageuses" que d'autres ?) et que "face à la mobilisation internationale", une Convention a été signée à Ottawa en 1997 qui interdit la production et l'emploi des mines dites anti-personnel (comme si une mine antichar, toujours "tolérée" elle, était plus douce pour les occupants du blindé qui en subissent les

effets...). D'ailleurs, plusieurs pays dont les États-Unis, la Chine, la Russie ont refusé de signer ce texte au nom de leur sécurité et considérant aussi, sans doute mais sans le dire, que le distinguo était assez hypocrite.

Ancien officier lui-même, Pierre Dufour aborde ici la question sans ambages, faisant valoir beaucoup d'arguments et de points de vue, le sien étant clairement opposé aux mines de tous types et à leurs dérivés "modernes.

On lira donc avec intérêt tous les développements qu'il consacre aux mines elles-mêmes (d'un point de vue technique), à leur histoire et à celle de leurs différents usages dans le temps, aux démineurs (civils et militaires, professionnels et volontaires locaux qui les appuient avec un même courage, qui force l'admiration), au "difficile combat de l'ONU" et des ONG, et bien entendu aux engins explosifs improvisés (plus connus sous leur acronyme anglais d'IED), omniprésents dans les conflits dits asymétriques et qui sont devenus, en quelques années, la première cause de décès sur les théâtres d'opérations.

Et l'on appréciera qu'il rende hommage (en particulier, en rappelant et décrivant leurs missions les plus emblématiques) aux démineurs français travaillant au sein de ces "admirables unités du génie, qui font référence dans le monde entier". A ceux qui chantent encore fièrement « *Fantassins, cavaliers, nos frères de combat, foncez dans la mêlée, sans crainte et sans peur. Si le combat fait rage, surtout ne craignez pas les obstacles et les mines, nous serons toujours là pour vous ouvrir la route, nous les sapeurs !* ».

***Mines et déminage***, de Pierre Dufour, aux éditions ETAI. 190 pages au format 24 x 31 cm. Nombreuses illustrations n&b et couleur, lexique des abréviations. 42 €. ISBN 9782726889909.